

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LES DÉTERMINANTS DE L'ÉVITEMENT FISCAL DES ENTREPRISES
CANADIENNES

MÉMOIRE DE RECHERCHE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAITRISE EN ÉCONOMIQUE

PAR
PRISCA HANITRINIAINA RAKOTOMALALA

JUILLET 2021

REMERCIEMENTS

Avant de commencer le développement de ce mémoire, je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à sa réalisation.

Je remercie profondément mes directeurs de recherche, Julien Martin et Marie-Louise Leroux, de m'avoir permis de mener ce travail à terme. Je vous suis reconnaissante de m'avoir guidée et surtout d'avoir été patients envers moi.

Je remercie aussi énormément ma famille et mes proches de m'avoir soutenu moralement tout au long de mes études et pendant la rédaction de ce mémoire. Je remercie particulièrement mes parents pour tous les sacrifices qui m'ont permis de poursuivre mes rêves et d'étudier ici, au Canada. Même si certains parmi vous se trouvent à des milliers de kilomètres, vous n'avez cessé de m'encourager et de m'épauler. Sans vous, je n'aurais pas pu surmonter les obstacles auxquels j'ai été confronté, en étant loin de chez moi. Merci de tout cœur !

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	ii
LISTE DES FIGURES	v
LISTE DES TABLEAUX	vi
LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	vii
RÉSUMÉ	viii
ABSTRACT	ix
INTRODUCTION	1
1 LES DONNÉES	9
1.1 La variable dépendante de la régression	9
1.2 Les variables explicatives	16
2 FAITS STYLISÉS	21
2.1 Base de données	21
2.2 L'écart entre le taux de taxe statutaire et le taux de taxe effectif	22
2.3 Quantification de l'évitement fiscal selon les deux méthodes	27
2.4 Classification des entreprises selon leurs profits	29
2.5 Quantification des variables explicatives	31
2.6 La classification des entreprises par secteur d'activité	34
2.7 Les entreprises dans les paradis fiscaux	36
3 MODÈLE ÉCONOMÉTRIQUE	39
4 RÉSULTATS	43
4.1 Résultats selon la mesure standard	43
4.2 Résultats selon la méthode de Henry & Sansing (2018)	45

4.3	Résultats pour les entreprises ayant une présence dans les paradis fiscaux	48
4.4	Discussion	52
	CONCLUSION	54
	BIBLIOGRAPHIE	58
	ANNEXES	63
A	Évolution des taux de taxe par secteur	63
B	Nombre d'observations des entreprises selon leurs profits	65
C	Distribution des entreprises selon leurs profits dans chaque secteur . .	66
D	Taux légaux de l'impôt sur les sociétés	69
E	L'évitement fiscal selon les deux méthodes	70
F	Liste des entreprises canadiennes dans les paradis fiscaux (janvier 2020)	71

LISTE DES FIGURES

Figure		Page
2.1	Évolution des taux de taxe selon la méthode standard	25
2.2	Évolution des taux de taxe des secteurs avec le plus d'observations	26
2.3	Évolution de l'évitement fiscal selon la méthode standard et la méthode de Henry et Sansing (2018)	29
2.4	Effectif des entreprises selon leurs profits	31
2.5	Distribution des observations d'entreprises selon leurs profits . . .	32

LISTE DES TABLEAUX

Tableau	Page
2.2 Statistiques descriptives des taux de taxe statutaire et effectif . .	24
2.3 Les variables explicatives utilisées lors de l'évaluation de l'évitement fiscal	33
2.4 Les variables explicatives de la régression des entreprises ayant des filiales dans les paradis fiscaux	34
2.5 Nombre d'observations par secteur d'activités	35
2.6 Répartition des entreprises canadiennes dans les paradis fiscaux .	37
4.7 Évaluation de l'évitement fiscal des entreprises	44
4.8 Évaluation de l'évitement fiscal des entreprises ayant une présence dans les paradis fiscaux	50

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

BEPS	Base Erosion and Profit Shifting
ICIJ	International Consortium of Investigative Journalists
IDE	Investissement Direct à l'Étranger
ISDE	Innovation Sciences et Développement Économique
MCO	Moindres Carrés Ordinaire
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
S.O	Sans observation

RÉSUMÉ

Cette recherche a pour objectif de comprendre les déterminants de l'évitement fiscal des entreprises canadiennes au cours de la période 2000-2017. Nous utilisons différentes mesures d'évitement fiscal développées dans la littérature en comptabilité. En particulier, nous nous concentrerons sur deux types de mesures : l'une dite « standard » et l'autre développée par Henry et Sansing (2018). La mesure standard consiste à évaluer l'évitement fiscal en ne considérant que les entreprises aux profits positifs. Cette méthode exclut les entreprises aux profits négatifs qui représentent une part importante de nos observations, soit environ 30%. Elle calcule la différence entre le taux de taxe effectif et le taux de taxe standard pour évaluer l'évitement fiscal. La méthode de Henry et Sansing (2018) est également utilisée pour notre recherche parce qu'elle permet de calculer le niveau d'évitement fiscal pour l'ensemble des entreprises - y compris celles qui ont des profits nuls ou négatifs. Cette méthode évalue l'évitement fiscal grâce à une formule incluant la somme de taxes payées, le taux de taxe statutaire, le profit avant impôts et les actifs totaux de l'entreprise. Nous régressons ensuite les mesures d'évitement fiscal sur les caractéristiques des entreprises canadiennes telles que : les ventes, la part des actifs intangibles et la productivité. Les résultats varient selon la méthode utilisée. Selon la méthode standard, la productivité est positivement corrélée à l'évitement fiscal. Toutefois, les ventes et la part des actifs intangibles sont négativement corrélées avec l'évitement fiscal. La méthode de Henry et Sansing (2018) montre que les ventes et la productivité ont un lien négatif avec l'évitement fiscal. La part des actifs intangibles est négativement corrélée à l'évitement fiscal, puis est positivement corrélée à celui-ci à l'ajout d'un effet fixe. Il apparaît donc que les méthodes traditionnelles qui se concentrent sur les entreprises aux profits positifs offrent une perspective biaisée des déterminants de l'évitement fiscal. Nous évaluons séparément aussi l'évitement fiscal fait par les entreprises canadiennes ayant été présentes au moins une fois, au cours de la période d'estimation, dans les paradis fiscaux. Ces derniers contribuent à la baisse du taux de taxe effectif des entreprises parce que le taux de taxe statutaire y est faible ou inexistant.

Mots clés : évitement fiscal, profit, taux de taxe statutaire, taux de taxe effectif, productivité, actif

ABSTRACT

This research aims to study the determinants of tax avoidance for Canadian companies over the 2000-2017 period. We use different tax avoidance measures developed in the accounting literature. In particular, we will focus on two types of measures : one is called « standard » and the other is developed by Henry and Sansing (2018). The standard measure is to assess tax avoidance by considering only companies with positive profits. This method excludes companies with negative profits, although they constitute an important part of our observations, around 30%. It computes the difference between the effective tax rate and the standard tax rate to assess tax avoidance. The method of Henry and Sansing (2018) is also used for our research because it calculates the level of tax avoidance for all companies - including those with zero or negative profits. This method evaluates tax avoidance using a formula which includes the amount of taxes paid, the statutory tax rate, profit before taxes and the total assets of the business. We then regress the measures of tax avoidance on the characteristics of Canadian firms such as sales, share of intangible assets and productivity. Results vary depending on the method we used. According to the standard method, productivity is positively correlated to tax avoidance. However, sales and the share of intangible assets are negatively correlated with tax avoidance. Henry and Sansing's (2018) methodology shows that sales and productivity are negatively associated to tax avoidance. The share of intangible assets is negatively correlated to tax avoidance, then positively correlated to it when a fixed effect is added. Therefore, it appears that traditional methods which focus on profit-making firms offer a biased perspective on the determinants of tax avoidance. Also, we separately assess tax avoidance by Canadian businesses that have been present in tax havens at least once. The latter contribute to the reduction of the effective tax rate of companies because their statutory tax rate is low or null.

Keywords : tax avoidance, profit, statutory tax rate, effective tax rate, productivity, asset

INTRODUCTION

L'Agence du Revenu du Canada (ARC) a évalué à 8 milliards de dollars le montant d'évitement fiscal fait chaque année par les grandes entreprises de 2014 à 2018 (<https://www.canada.ca/>¹). Innovation, Sciences et Développement Économique (ISDE) définit les grandes entreprises comme une entreprise comptant 500 employés rémunérés ou plus (<https://www.ic.gc.ca/>²). De plus, la Barbade, les Bermudes et les îles Caïmans, qui sont des paradis fiscaux, ont enregistré des investissements des entreprises canadiennes de près de 155 milliards de dollars en 2016 selon Cloutier (2017, p. 56). L'évitement fiscal n'implique pas nécessairement une action illicite ou impropre comme l'évasion fiscale. Il existe des domaines dans lesquels la loi n'est pas claire et les entreprises en tirent profit pour réduire les taxes qu'elles versent au gouvernement (Dyrenge et *al.*, 2008). L'évitement fiscal est un comportement fiscal tel que la somme de taxes réellement payées par une entreprise est inférieure à la somme de taxes qu'elle devrait payer. Il se matérialise par la différence entre le taux de taxe statutaire et le taux de taxe effectif des profits des entreprises. Le taux de taxe statutaire est le taux d'imposition légal du profit d'une firme fixé par le gouvernement. Le taux de taxe effectif est le taux de taxe réellement payé par la firme.

1. <https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/campagnes/evasion-fiscale-pas-de-frontiere/sevir-contre-nos-resultats.html>

2. https://www.ic.gc.ca/eic/site/061.nsf/fra/h_03090.html

Dans cette perspective, nous étudierons les déterminants possibles de l'évitement fiscal des entreprises canadiennes cotées en bourse³. Nous tenterons d'expliquer l'évitement fiscal des entreprises au Canada à travers leurs caractéristiques telles que le chiffre d'affaires, la productivité et la part des actifs intangibles. Nous allons également évaluer si la présence de filiales des entreprises canadiennes dans les paradis fiscaux explique l'évitement fiscal.

Ce mémoire s'appuie en particulier sur deux études menées aux États-Unis, dont celle menée par Dyreng *et al.* (2008) et celle menée par Henry et Sansing (2018). D'une part, Dyreng *et al.* (2008) ont étudié l'évitement fiscal des entreprises aux États-Unis à long terme, soit sur une période de dix ans. Leur objectif était d'estimer la part des entreprises qui pouvaient avoir un taux de taxe effectif inférieur à ce qu'il devrait être à long terme. Ils ont conclu que l'évitement fiscal à long terme ne concernait que 23,6% des entreprises qu'ils ont étudiées. Ces entreprises ont pu maintenir leurs taux de taxe effectifs inférieurs ou égaux à 20% tandis que le taux de taxe effectif moyen à long terme était de 29,6%.

D'autre part, Henry et Sansing (2018) étudient la position fiscale, c'est-à-dire la pratique ou non d'évitement fiscal, des entreprises aux États-Unis de 1988 à 2014. Leur étude se différencie des autres parce qu'elle ne s'est pas concentrée uniquement sur les entreprises aux profits positifs, comme dans les études précédentes utilisant la méthode standard, dans l'évaluation de l'évitement fiscal.

3. Nous n'étudierons pas l'évitement fiscal des particuliers.

Elle se distingue aussi en incluant les entreprises aux profits négatifs ou nuls dans leur étude. Henry et Sansing (2018) proposent une mesure où ils évaluent l'évitement fiscal en faisant la différence entre la somme de taxes payées et le taux de taxe statutaire multiplié par le profit, le tout en proportion de la valeur des actifs de l'entreprise. Les résultats ont montré que l'inclusion des entreprises aux profits négatifs dans les analyses peut changer l'intensité de l'évitement fiscal fait par chaque entreprise.

Ce mémoire se différencie des autres études existantes sur au moins deux aspects. Premièrement, nous étudions les déterminants de l'évitement fiscal pour les entreprises canadiennes, ce qui n'avait pas été fait jusqu'à présent. Deuxièmement, nous utilisons la méthode de Henry et Sansing (2018) pour évaluer cet évitement fiscal.

Les estimations réalisées sur les entreprises canadiennes ne tenaient compte que des firmes aux profits positifs, mais cette étude inclura toutes les firmes, que leurs profits soient positifs, négatifs ou nuls. Étant donné que les entreprises aux profits négatifs ou nuls représentent 30% de nos données, les négliger peut conduire à une estimation biaisée de notre analyse. Pour ce faire, les données utilisées dans ce mémoire proviendront de la base de données Compustat, à partir de laquelle les informations sur les entreprises canadiennes seront extraites. Cette base fournira le montant de taxes payées, le profit avant taxe de chaque firme et la valeur des actifs afin de calculer l'évitement fiscal selon les deux méthodes.

Nous estimerons le lien entre l'évitement fiscal et les caractéristiques des entreprises canadiennes à partir d'une régression linéaire simple durant la période 2000-2017. Les principaux résultats de l'évaluation de l'évitement fiscal selon la méthode standard montrent d'un côté que les ventes et la part des actifs intangibles sont négativement reliées avec l'évitement fiscal. D'un autre côté, les firmes à productivité élevée font plus d'évitement fiscal.

Toutefois, la mesure de l'évitement fiscal selon la méthode de Henry et Sansing (2018) démontre que les ventes et la productivité d'une entreprise sont positivement reliées avec l'évitement fiscal. Nous remarquons que la corrélation entre les ventes et l'évitement fiscal est différent pour les deux méthodes. La méthode de Henry et Sansing (2018) montre aussi que les firmes domestiques font plus d'évitement fiscal que les firmes multinationales. En outre, la part des actifs intangibles peut tout autant avoir un lien positif que négatif avec l'évitement fiscal.

Par la suite, ce mémoire se distinguera aussi par l'évaluation de l'évitement fiscal des firmes canadiennes, dont nous avons observé que certaines de leurs filiales ont été présentes au moins une année, pendant la période 2000-2017, dans un paradis fiscal. Les grandes entreprises ont des avantages à implanter des filiales dans ces pays à faibles taux d'imposition qui sont appelés paradis fiscaux. Les paradis fiscaux, qui sont généralement des pays en développement, sont connus comme les pays qui imposent de faibles taux de taxe ou aucune taxe aux entreprises. Les entreprises s'y réfugient pour éviter de payer des taux d'imposition élevés dans leurs pays.

Le site web de l'International Consortium of Investigative Journalists (ICIJ) permet d'identifier les firmes ayant des filiales dans des paradis fiscaux, ainsi que le paradis fiscal dans lequel elles se trouvent. Étant donné qu'il n'y a pas de base de données disponible, il faudra créer un tableau des entreprises canadiennes géolocalisées dans les paradis fiscaux puis le fusionner avec la base de données Compustat.

Nous estimerons également le lien entre l'évitement fiscal et les caractéristiques des entreprises canadiennes présentes dans les paradis fiscaux. Bien que les résultats ne soient pas significatifs, l'évitement fiscal et la présence des firmes dans les paradis fiscaux sont positivement reliés. Pour les deux méthodes, la méthode standard et la méthode de Henry et Sansing (2018), la part des actifs intangibles de ces firmes est positivement reliée à l'évitement fiscal. En revanche, la méthode de Henry et Sansing (2018) montre qu'une entreprise productive fait plus d'évitement fiscal.

D'autres papiers, tels que celui de Martin et Stratica (2017) se basant aussi sur les données canadiennes, ont étudié le lien entre l'évitement fiscal et la présence dans les paradis fiscaux. Ils discutent de l'évolution de l'imposition des entreprises canadiennes et de leurs recours aux paradis fiscaux. Ces auteurs ont étudié l'évolution du taux de taxe effectif des entreprises canadiennes en incluant uniquement les entreprises aux profits positifs. Ils ont aussi évalué l'évitement fiscal vers les paradis fiscaux à l'aide des Investissements Directs à l'Étranger (IDE).

Nous pouvons également citer une étude de Martin (2018) qui explique l'importance des paradis fiscaux comme stratégie pour réduire le montant d'impôts payés par les entreprises québécoises. L'auteur s'est intéressé à la diminution des charges fiscales des entreprises québécoises due aux IDE et au recours aux paradis fiscaux. Il n'a étudié que les entreprises aux profits positifs.

De leur côté, Torslov et *al.* (2018), ont également remarqué que les entreprises étrangères profitent beaucoup des paradis fiscaux. Environ 40% des profits des firmes multinationales sont déplacés dans les paradis fiscaux chaque année afin d'avoir des impôts réduits. À la différence de Martin (2018), ces auteurs ont étudié la rentabilité des entreprises étrangères par rapport aux entreprises locales dans les paradis fiscaux.

Ces précédentes études nous motivent à étudier le lien entre l'évitement fiscal et les filiales de grandes entreprises dans les paradis fiscaux. Nous allons examiner si les entreprises canadiennes qui ont des filiales dans les paradis fiscaux ont tendance à faire plus d'évitement fiscal. Contrairement à ces études, nous allons inclure toutes les entreprises sans distinction de profits dans notre étude.

Wang et *al.* (2019) ont également évalué les déterminants relatifs à l'évitement fiscal en distinguant les caractéristiques internes des firmes, comme les caractères personnels des cadres, et les déterminants externes, tels que les réseaux sociaux. Ils ont également énuméré les conséquences économiques de l'évitement fiscal qui peuvent être reliées à la valeur des firmes, au risque, à la tarification de l'audit

et d'autres facteurs. Notre étude se distingue de celle-ci parce que nous nous concentrons uniquement sur l'évitement fiscal des firmes canadiennes. De plus, nous utilisons la mesure de Henry et Sansing (2018) pour évaluer cet évitement fiscal.

D'autres papiers encore ont étudié les possibles déterminants de l'évitement fiscal des entreprises. Zimmerman (1983) a étudié l'impact de la taille de l'entreprise sur l'évitement fiscal qu'elle fait. Il a également mesuré l'évitement fiscal des entreprises selon les secteurs auxquels elles appartiennent. Dyreng et *al.* (2014) ont fait des recherches pour comparer l'évitement fiscal fait par les firmes domestiques et les firmes multinationales. Mocanu et *al.* (2021) ont porté des études sur les déterminants de l'évitement fiscal des entreprises roumaines en prenant comme variables explicatives : la taille des entreprises, leurs ratios de levier et leurs rentabilités. Il y a des études qui ont comparé l'évitement fiscal fait par les entreprises familiales par rapport aux entreprises non familiales (Steijvers et Niskanen, 2014 ; Gaaya et *al.*, 2017 ; Kovermann et Wendt, 2019). Kim et Im (2017) ainsi que Dabla-Norris et *al.* (2019) ont étudié le lien entre la productivité et l'évitement fiscal d'une entreprise.

Certains auteurs ont étudié la relation entre l'évitement fiscal et la gouvernance des entreprises, dont la rémunération incitative, la propriété institutionnelle et les conseils de l'expertise financière (Desai et Dharmapala ; 2006, 2009a ; Armstrong et *al.*, 2015). Chyz et *al.* (2013) ont étudié le lien entre l'évitement fiscal et les décisions de l'organisation syndicale. Richardson et *al.* (2014) ont examiné le lien

entre l'évitement fiscal et la politique d'endettement de l'entreprise.

Ces études ont toutes un point commun : l'utilisation de l'évitement fiscal, calculé par la méthode standard, comme variable dépendante dans leurs régressions pour déterminer l'évitement fiscal des entreprises. Elles omettent donc les entreprises aux profits négatifs dans leurs évaluations. Notre étude se différencie de celles-ci par l'utilisation de la méthode de Henry et Sansing (2018).

Ce mémoire est structuré de la manière suivante. La première section du travail développe les données à utiliser pour la recherche. La seconde section est consacrée à l'analyse de nos variables explicatives et des mesures de l'évitement fiscal. Ensuite la troisième section se concentre sur la méthode empirique sur laquelle se base l'évaluation. La dernière section conclut le mémoire.

1 LES DONNÉES

Cette section consiste à expliquer les données utilisées, si elles ont été calculées ou recueillies dans une de nos bases de données. Notre recherche recouvre la période de 2000-2017.

1.1 La variable dépendante de la régression

La variable dépendante de la régression est la mesure de l'évitement fiscal. Tous les facteurs impliqués dans le calcul de cette variable sont développés dans cette sous-section.

1.1.1 Le taux de taxe statutaire

Le taux de taxe statutaire est le taux légal auquel est imposé le profit d'une entreprise et il est décidé par le gouvernement du pays où siège cette entreprise. L'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) (https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=CTS_CIT) possède une base de données comportant toutes les informations sur les taux de taxe statutaires de tous les pays. Les informations sur les pays non membres de l'OCDE lui ont été communiquées par les représentants des pays membres du Cadre Inclusif sur la Base Erosion and Profit Shifting (BEPS). Pour les entreprises canadiennes, le taux de taxe statutaire est la somme du taux de taxe fédérale et du taux de taxe provinciale. L'évolution du taux de taxe statutaire au cours de la période

2000-2017 est développée dans la sous-section 2.2.

Les taux de taxe fédérale sont disponibles sur le site de l'OCDE (https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=CTS_CIT) pour toutes les années de notre recherche. Ils sont indiqués dans la colonne « corporate income tax rate » (taux d'imposition sur les bénéfices des sociétés) dans le tableau « Taux de l'impôt sur les bénéfices des sociétés ».

Les taux de taxe provinciale du Canada sont parfois disponibles sur le site gouvernemental de chaque province ou sur le site de l'agence de gouvernement provincial chargé de la perception de l'impôt. Des sites extragouvernementaux peuvent aussi détenir les informations sur ces taux de taxe tels que le cabinet de services professionnels Deloitte (<https://www2.deloitte.com/ca/fr/pages/tax/articles/tableaux-sur-les-taux-dimposition-archives.html>). Par ailleurs, si les taux de taxe provinciale pour quelques années de recherche n'y sont pas disponibles, nous utilisons les taux de taxe provinciale moyens dans la colonne « sub-central government corporate income tax rate » (taux d'imposition des sociétés du gouvernement sous-central) sur le site de l'OCDE (https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=CTS_CIT). Dans les cas où le taux de taxe provinciale change au cours d'une même année, nous utilisons la moyenne de ces deux taux de taxe pour l'analyse de données. Par exemple, le taux de taxe de la province de l'Alberta est passé de 10% à 12% au cours de l'année 2015, ainsi nous avons utilisé la moyenne qui est 11%.

1.1.2 Le taux de taxe effectif

Le taux de taxe effectif est le taux de taxe réellement payé par les entreprises. Il est calculé comme le rapport entre la somme de taxes payées et le profit avant taxe de l'entreprise. La somme de taxes payées et le profit avant impôts sont des mesures nominales. La plupart du temps, le taux de taxe effectif est différent du taux de taxe statutaire. Les variables nécessaires sont le profit avant taxe de chaque entreprise et la somme de taxes payées par celle-ci chaque année. Le taux de taxe effectif de l'entreprise i à l'année t est :

$$TTE_{i,t} = \frac{T_{i,t}}{\pi_{i,t}} \quad (1)$$

où $T_{i,t}$ est la somme de taxes payées et $\pi_{i,t}$ est le profit avant impôts de l'entreprise i pour l'année t . Le profit avant impôts ici est le résultat financier de l'entreprise. Il désigne la différence entre les produits financiers et les charges financières qui est la plupart du temps négative. Il inclut tous les avantages dont la firme bénéficie dans le but de réduire son assiette fiscale (<https://www.compta-facile.com/>⁴). Sa formule est la suivante :

Résultat financier = Produits financiers + Reprises sur provisions financières + Transferts de charges financières – Charges financières – Dotations aux amortissements et aux provisions financiers

4. <https://www.compta-facile.com/resultat-financier-definition-calcul-interet/>

Le résultat financier est différent du profit comptable qui est le résultat net de ce qui reste après déduction de toutes les charges et dépenses de l'entreprise. Un résultat financier positif est un bénéfice financier tandis qu'un résultat négatif est une perte financière.

Les variables représentant le profit avant impôts (π) et la somme de taxes payées (T) sont disponibles dans la base de données Compustat. Pour cette formule, si le profit est négatif, alors le taux de taxe effectif sera négatif également. En revanche, un taux de taxe effectif négatif signifie qu'il y a un crédit de taxes. Nous voyons également que cette formule ne peut être calculée si les entreprises reportent des profits nuls. Par conséquent, la littérature se concentre sur les taux de taxe effectifs positifs.

Le taux de taxe effectif sera utilisé comme la variable expliquée dans l'équation de régression pour la méthode standard. La méthode standard n'inclut que les entreprises aux profits positifs, contrairement à la mesure de Henry et Sansing (2018) qui inclut toutes les entreprises, y compris celles aux profits négatifs et nuls.

1.1.3 Mesure de l'évitement fiscal

L'évitement fiscal est un comportement fiscal tel que la somme de taxes réellement payées par une entreprise est inférieure à la somme de taxes qu'elle devrait payer. Dans notre recherche, nous estimons l'évitement fiscal par deux méthodes différentes. La première méthode, connue comme « méthode standard », ne permet de

calculer que l'évitement fiscal des entreprises aux profits positifs. La deuxième méthode, élaborée par Henry et Sansing (2018), permet d'évaluer l'évitement fiscal des entreprises aux profits positifs, négatifs ou nuls.

1.1.3.1 Mesure standard de l'évitement fiscal

Selon la méthode standard, l'évitement fiscal se calcule par la différence entre le taux de taxe effectif et le taux de taxe statutaire. Le calcul du taux de taxe effectif n'inclut que les entreprises dont les profits sont positifs. Si nous ne considérons que les entreprises aux profits positifs, la mesure de l'évitement fiscal de l'entreprise i à l'année t selon la méthode standard prend la forme suivante :

$$M_{i,t}^S = TTE_{i,t} - TS_t \quad (2)$$

où TTE_i est le taux de taxe effectif de l'entreprise i et TS_t est le taux de taxe statutaire à l'année t .

Si cette mesure est positive, il n'y a pas d'évitement fiscal et si elle est négative, alors il y a de l'évitement fiscal. En se référant à l'équation 1, cette mesure ne peut s'appliquer qu'aux entreprises aux profits positifs.

1.1.3.2 Mesure de l'évitement fiscal selon Henry et Sansing (2018)

La mesure de l'évitement fiscal développée par Henry et Sansing (2018) inclut toutes les entreprises, aux profits positifs, négatifs et nuls. Cette mesure est défi-

nie pour toutes les années sans distinction du profit avant impôts. Cette fonction atténue le biais de sélection des données introduit lors de l'utilisation de la méthode standard attribuable au traitement asymétrique des années de revenus et de pertes (Brock et *al.*). Le fait de considérer les entreprises aux profits négatifs est pertinent pour les études concernant l'effet de la position fiscale d'une entreprise (fait ou ne fait pas d'évitement fiscal) sur ses décisions, son risque de crédit et sa valeur marchande selon Henry et Sansing (2018).

La mesure permet de prendre compte des remboursements d'impôts à recevoir en cas de pertes. De plus, exclure les entreprises à profits négatifs pourrait surestimer l'étendue de l'évitement fiscal des entreprises. Dyreng et *al.* (2008) ont enlevé les années de pertes, mais ont retenu les années subséquentes auxquelles les pertes reportées (crédit reporté) sont utilisées pour réduire le revenu imposable relatif au revenu comptable (Henry and Sansing, 2018). Les variables utilisées dans la base de données Compustat sont la somme de taxes payées (T), le taux de taxe statutaire (TS), le profit avant taxe (π) et le total des actifs (AT). La mesure de l'évitement fiscal de l'entreprise i à l'année t selon Henry et Sansing (2018) prend la forme suivante :

$$M_{i,t}^{HS} = \frac{T_{i,t} - TS_t \times \pi_{i,t}}{AT_{i,t}} \quad (3)$$

où $T_{i,t}$: somme de taxes payées par l'entreprise i à l'année t ,

TS_t : taux de taxe statutaire de l'année t ,

$\pi_{i,t}$: profit avant impôts de l'entreprise i à l'année t ,

$AT_{i,t}$: total des actifs de l'entreprise i à l'année t .

Pour des profits positifs, TS est positif :

- si $M^{HS} < 0$, alors il y a de l'évitement fiscal, car les impôts qui doivent être payés sont supérieurs aux montants de taxe effectivement payés. Plus la valeur est négative, plus l'évitement fiscal est important
- si $M^{HS} > 0$, alors il n'y a pas d'évitement fiscal, car les impôts qui doivent être payés sont inférieurs aux montants de taxe effectivement payés

Pour des profits négatifs, TS est négatif :

- si $T_{i,t} < 0$ et $M^{HS} < 0$, alors il y a aussi de l'évitement fiscal, car les transferts reçus (crédits de taxe) par l'entreprise sont plus élevés que ce qu'elle aurait dû recevoir
- si $T_{i,t} < 0$ et $M^{HS} > 0$, alors il n'y a pas d'évitement fiscal, puisque les transferts reçus par l'entreprise sont plus faibles que ce qu'elle aurait dû recevoir.

Henry et Sansing (2018) ont créé une formule qui permet d'évaluer l'évitement fiscal même si le profit est négatif ou nul. Leur formule ne nécessite alors pas de taux de taxe effectif. Toutefois, ils comparent directement la somme de taxes payées à la somme de taxes qui a dû être payée. Ils ont avancé que le scalaire

idéal qui permet de comparer cette différence doit être positif pour toutes les observations et toutes les firmes au lieu du « profit ». Le profit peut être soit positif soit négatif ainsi il ne permet pas une évaluation équitable. En empruntant l'explication de Brock et *al.* (2017), l'utilisation des actifs totaux comme scalaire permet :

1. d'éviter de rejeter ou de winsoriser les observations fondées sur les valeurs négatives ou aberrantes de la variable dépendante
2. d'éviter le traitement asymétrique des années de revenus et de pertes
3. de faciliter la comparaison directe de l'évitement fiscal entre les grandes et les petites entreprises, qu'elles aient des profits positifs, négatifs ou nuls
4. de bien mesurer l'évitement fiscal, car sa valeur est toujours positive

En conséquence, la taille de l'échantillon ne diminue pas. D'autant plus, le total des actifs représente bien la taille de l'entreprise et est déjà utilisé comme critère de nettoyage dans la plupart des études.

1.2 Les variables explicatives

Cette sous-section est dédiée aux variables explicatives que nous utilisons lors de notre analyse. Nous y trouverons aussi les informations sur les bases de données utilisées.

1.2.1 Les caractéristiques des firmes étudiées

Les variables explicatives utilisées lors de nos régressions pour estimer l'évitement fiscal sont :

- **les ventes.** Cette variable est un témoin de la taille de l'entreprise et est disponible pour la majorité des observations dans notre base de données. Elle permet d'étudier le lien entre la taille de l'entreprise et l'évitement fiscal. Un chiffre d'affaires élevé peut inciter une entreprise à faire de l'évitement fiscal. D'après Martin et *al.* (2020), les grosses entreprises consacrent moins de fonds, en proportion de la taille de l'entreprise, pour les conseils d'audit donc elles sont plus enclines à faire de l'évitement fiscal.
- **la catégorie de la firme : firme multinationale ou firme domestique.** Le fait qu'une entreprise soit présente à l'international ou uniquement sur le marché domestique peut être un enjeu dans l'intensité de l'évitement fiscal que celle-ci fait. En se basant sur les entreprises américaines, Henry et Sansing (2018) ont trouvé que les firmes multinationales font plus d'évitement fiscal que les firmes domestiques. Cela peut être intéressant de savoir s'il en est de même pour les entreprises canadiennes étant donné le taux d'imposition élevé des entreprises. Implanter des filiales dans des pays à faible taux d'imposition et faire des transferts de profit pourrait être bénéfique pour les entreprises canadiennes d'un point de vue fiscal.
- **la part des actifs intangibles par rapport aux actifs totaux.** La part

des actifs intangibles est le ratio de la part des actifs intangibles de l'entreprise sur ses actifs totaux. Ils sont la propriété intellectuelle d'une entreprise comme les brevets, les marques et les autorisations administratives. C'est une variable intéressante à étudier parce que les actifs intangibles ajoutent de la valeur à une entreprise à travers la recherche et le développement, mais sont difficiles à taxer à cause de leurs caractéristiques. L'OCDE (2015) a déclaré que certaines entreprises transfèrent une part de leurs actifs intangibles dans des pays à faibles taux d'imposition dans le but de payer moins d'impôt. Martin et *al.* (2020) rejoignent cette idée en appuyant le fait que les actifs intangibles facilitent l'évitement fiscal des grandes entreprises. D'un autre point de vue, Li et Nikolakakis (2019) avance que la Loi canadienne incite le développement des actifs intangibles au Canada puis à les exploiter dans d'autres pays.

- **la productivité.** D'un côté, Kim et Im (2017) affirment qu'une entreprise productive fait moins de sorties de trésorerie donc elle a plus de revenus imposables. Une large assiette fiscale peut alors conduire une entreprise à faire de l'évitement fiscal afin de payer moins d'impôts. D'un autre côté, Dabla-Norris et *al.* (2019) montrent qu'une augmentation de la productivité de 1% correspond à une augmentation de 0,12% des ventes déclarées aux fins de l'impôt. La productivité d'une entreprise réduit alors l'évitement fiscal faite par celle-ci. Il est donc intéressant d'utiliser cette variable pour mieux expliquer le lien ambigu entre la productivité et l'évitement fiscal

dans le cadre canadien.

Ces variables sont extraites de la base de données Compustat (<https://en.wikipedia.org/wiki/Compustat>). Elles sont consolidées au niveau mondial. Compustat est créée depuis 1962 par Standard & Poor's. Elle est une source majeure d'informations sur la finance et le marché des sociétés mondiales cotées en bourse actives et inactives, leurs données statistiques et leurs secteurs d'activité. Elle contient 99 000 titres mondiaux dont 99% de la capitalisation boursière totale du monde, les données annuelles des sociétés jusqu'en 1950 et leurs données trimestrielles disponibles avant 1963.

Elle indique les produits, les dépenses, les actifs actuels de plusieurs entreprises, ainsi que les rapports antérieurs de ces mêmes données pour faciliter les analyses tendanciennes. Il y a également les rapports sur les avoirs et les notations de crédit émis par les entreprises. Cette base de données est utilisée par les investisseurs institutionnels, les universités, les banquiers et les analystes (<https://www.investopedia.com/terms/c/compustat.asp>).

À partir de cette base de données, nous extrayons aussi les informations de base des entreprises comme leurs noms, leurs numéros d'identification, leurs localisations. Compustat offre aussi les informations nécessaires pour calculer le taux de taxe effectif comme la somme de taxes payées et le profit annuel. Grâce à ces variables, il sera possible d'étudier les déterminants de l'évitement fiscal des entreprises canadiennes cotées en bourse.

1.2.2 Les paradis fiscaux

Dans notre étude, nous allons particulièrement utiliser les données du site web de l'ICIJ (<https://offshoreleaks.icij.org/>), où nous trouverons la liste des entreprises canadiennes ayant des filiales dans les paradis fiscaux. La base de données de l'ICIJ contient des informations sur plus de 785 000 de sociétés extraterritoriales telles que la liste des sociétés de tous les pays localisés dans les paradis fiscaux, leurs sociétés mères et leurs mandataires dans les juridictions secrètes. Elle a pour objectif de lever l'anonymat des sociétés extraterritoriales qui facilite les crimes fiscaux et l'évasion fiscale.

À partir de ces données, nous pouvons créer une base de données dans laquelle figure la localisation des entreprises canadiennes (code postal, ville et province), le nombre de filiales de chaque entreprise canadienne qui se trouvent dans les paradis fiscaux et quels sont les paradis fiscaux qui abritent le plus d'entreprises canadiennes.

Nous comptons 168 entreprises canadiennes présentes dans les paradis fiscaux dans cette base de données au moment nous avons recensé les données en janvier 2020 (Annexe F). Il y a seulement 9 firmes canadiennes, soit 112 observations sur la période d'études (2000-2017), qui correspondent à celles présentes dans notre base de données de recherches. Ces firmes appartiennent aux secteurs du transport, de la fabrication, de l'extraction minière, des services professionnels et de la finance et des assurances.

2 FAITS STYLISÉS

Cette section se concentre sur les statistiques descriptives des variables utilisées dans notre analyse telles que le nombre d'observations utilisées, l'écart entre le taux de taxe standard et le taux de taxe effectif et le nombre d'entreprises dans les paradis fiscaux.

2.1 Base de données

Comme il était dit auparavant, nous allons utiliser la base de données Compustat pour étudier les déterminants de l'évitement fiscal des entreprises cotées en bourse au Canada. La base de données est constituée de 102 variables permettant d'identifier les entreprises, de connaître leurs localisations, leurs chiffres d'affaires, leurs profits et d'autres informations qui les distinguent des autres entreprises⁵.

Compustat inclut au total 202 713 observations pour la période 2000-2017, puis nous avons trié les entreprises localisées au Canada, car notre domaine d'étude se concentre sur ce pays. Il reste 30 000 observations pour le Canada. Il a fallu supprimer les filiales de compagnies publiques, les entreprises avec des ventes négatives et les données manquantes, telles que le profit ou la somme de taxes payées, qui sont nécessaires dans la régression par la méthode des moindres carrés ordinaires (MCO) décrite dans la section 3. Après l'application de ces restrictions,

5. Un grand nombre des variables de Compustat est mal renseigné ou manquant.

il nous reste 9 993 observations, dont 1 491 firmes, avec lesquelles nous allons travailler afin d'identifier les déterminants de l'évitement fiscal des entreprises au Canada. Puisqu'une firme est suivie potentiellement entre 2000 et 2017, il y a plus d'observations que de firmes. Il est à mentionner que nous n'étudions pas les déplacements entre provinces ou juridictions.

2.2 L'écart entre le taux de taxe statutaire et le taux de taxe effectif

Pour la méthode standard, seules les entreprises aux profits positifs qui sont incluses dans le calcul des taux de taxe effectifs. Il reste donc 7 084 observations disponibles. Des valeurs du taux de taxe effectif supérieures à 100% sont insignifiantes parce que la somme de taxes payées serait alors supérieure au profit. Pour faciliter l'interprétation des valeurs et pour limiter l'impact des données aberrantes dans l'estimation, on arrondit les valeurs à 0% et 100% comme dans Dyreng et *al.* (2008).

L'utilisation du profit négatif au dénominateur pour le calcul du taux de taxe effectif est aussi difficile à interpréter. Une entreprise qui paie par exemple 20\$ de taxes avec un profit négatif de 100\$ aura le même taux de taxe effectif qu'une entreprise qui obtient un remboursement de 20\$ avec un profit positif de 100\$. C'est pour cette raison que les chercheurs, dont Dyreng et *al.* (2008), qui utilisent le taux de taxe effectif pour mesurer l'évitement fiscal ont supprimé les observations avec des profits négatifs ou des taux de taxes effectifs négatifs. Dans le calcul du taux de taxe effectif, nous supprimons les observations avec des profits négatifs et

nous arrondissons les taux de taxes négatifs à 0% pour la méthode standard. Par conséquent, 234 observations ont été arrondies à 100% et 461 observations ont été modifiées pour devenir 0%.

Le tableau 2.2 représente les statistiques descriptives des taux de taxe statutaires et des taux de taxe effectifs. En moyenne, le taux de taxe effectif est de 21,04% ayant pour valeur minimale 0% et valeur maximale 100%. Le taux de taxe effectif moyen pondéré est 20,64%. Avec un écart-type de 24,28, les taux de taxe effectifs sont très dispersés durant la période 2000 à 2017.

Puis, les valeurs des déciles correspondent au pourcentage de données inférieures ou égales à celle étudiée. Comme illustration, 10% des entreprises étudiées sont soumises au plus à un taux de taxe statutaire de 26,5% et que 50% des entreprises paient au plus 13,87% de taxe effectif. Les écarts-types du taux de taxe statutaire (5,08) et du taux effectif (24,28) indiquent que le taux de taxe statutaire varie moins que le taux de taxe effectif.

Il y a de l'évitement fiscal de manière agrégée sur l'ensemble des données, puisque le taux de taxe statutaire (32,19%) est supérieur au taux de taxe effectif (21,04%) (Tableau 2.2).

La figure 2.1 montre l'évolution du taux de taxe statutaire et du taux de taxe effectif, calculé selon la méthode standard, au cours des 18 années de notre étude. Le taux de taxe statutaire est resté constant autour de 26% bien qu'il y ait une baisse entre 2000 et 2012.

Tableau 2.2 Statistiques descriptives des taux de taxe statutaire et effectif

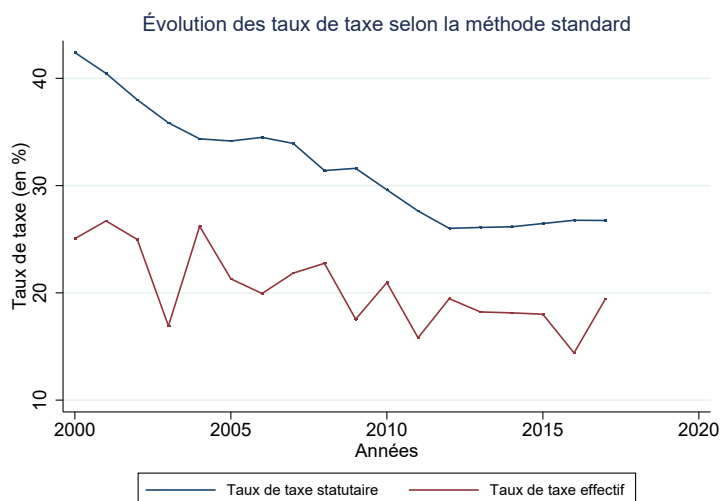
	Taux de taxe statutaire	Taux de taxe effectif
Déciles	Valeurs	
10%	26,5%	0%
50%	33,5%	13,8682%
90%	40,46%	52,3918%
Observations	9993	7084
Moyenne	32,1919%	21,0443%
Écart-type	5,0772	24,2820
Variance	25,7788	589,6167
Skewness	0,3222	1,6212
Kurtosis	2,0970	5,4375

Source : Analyse des données de Compustat au cours de la période 2000-2017
 Le coefficient d'asymétrie (Skewness) représente l'asymétrie des observations, plus elle s'éloigne de 0, plus la distribution des observations est asymétrique. Le coefficient d'aplatissement (Kurtosis) définit si la distribution des données est normale (Kurtosis = 0). Une valeur positive de Kurtosis indique une distribution à queue lourde et une valeur négative indique une distribution à queue légère.

De plus, il est à noter que le Canada demeure l'un des pays avec un taux d'imposition sur les sociétés élevé parmi les pays membres de l'OCDE (2019) (Annexe D). Toutefois même si le taux de taxe statutaire diminue au fil du temps, le taux de taxe effectif reste relativement stable autour de 20%. En moyenne, les entreprises canadiennes paient moins de taxe que ce qu'elles devraient payer parce que le taux de taxe statutaire est toujours plus élevé que le taux de taxe effectif.

Cependant, l'écart entre ces deux taux de taxe se réduit à partir de 2012. Le taux de taxe effectif a une forte baisse en 2003 qui coïncide avec la récession. La grande récession entre 2008 et 2009 est associée à la baisse du taux de taxe effectif en 2009. À part cela, la baisse du taux de taxe effectif en 2011 peut éventuellement être la conséquence du krach boursier durant l'été de cette année.

FIGURE 2.1 Évolution des taux de taxe selon la méthode standard



Source : Analyse des données de Compustat au cours de la période 2000-2017

Nous étudions aussi l'évolution du taux de taxe statutaire par rapport au taux de taxe effectif des secteurs avec le plus d'observations sur la figure 2.2 et les autres secteurs sont en annexe (Annexe A). Le secteur de l'immobilier et le secteur de l'information ont toujours des taux de taxe effectifs inférieurs aux taux de taxe statutaires durant toute la période de notre observation. D'autant plus, les entreprises du secteur des services immobiliers paient de très faibles montants de taxes parce que leurs taux de taxe effectifs sont entre 0% et 10%.

Le secteur de l'extraction minière a toujours aussi des taux de taxe effectifs inférieurs aux taux de taxe statutaires, à l'exception de l'année 2012. Toutefois, les taux de taxe effectifs des secteurs de la finance et des assurances, de la fabrication et du commerce de détail sont généralement inférieurs aux taux de taxe statutaires.

FIGURE 2.2 Évolution des taux de taxe des secteurs avec le plus d'observations



Source : Analyse des données de Compustat au cours de la période 2000-2017

Cette figure représente l'évolution des taux de taxe statutaire et effectif de quelques secteurs au cours de la période 2000-2017.

Les secteurs les plus importants, soit avec le plus d'observations, dans notre étude montrent tous que le taux de taxe effectif est généralement inférieur au taux de taxe statutaire. Ces secteurs sont donc plus susceptibles de faire de l'évitement fiscal selon l'évaluation par la méthode standard qui n'inclut que les entreprises aux profits positifs (Figure 2.2).

Certains taux de taxe effectifs comme ceux observés dans les secteurs de l'administration publique, du transport et des services publics sont généralement inférieurs aux taux de taxe statutaires au cours de la période 2000-2017. Toutefois, quelques secteurs connaissent des augmentations et des diminutions successives du taux de taxe effectif tels les secteurs des soins de santé, de l'hébergement et de l'agriculture. Les données du secteur des services d'enseignement sont incomplètes pour quelques années durant la période d'études. Le calcul du taux de taxe effectif de ce secteur se fait donc à partir de peu d'observations, d'où sa mauvaise représentation sur la figure (Annexe A).

2.3 Quantification de l'évitement fiscal selon les deux méthodes : méthode standard et méthode de Henry et Sansing (2018)

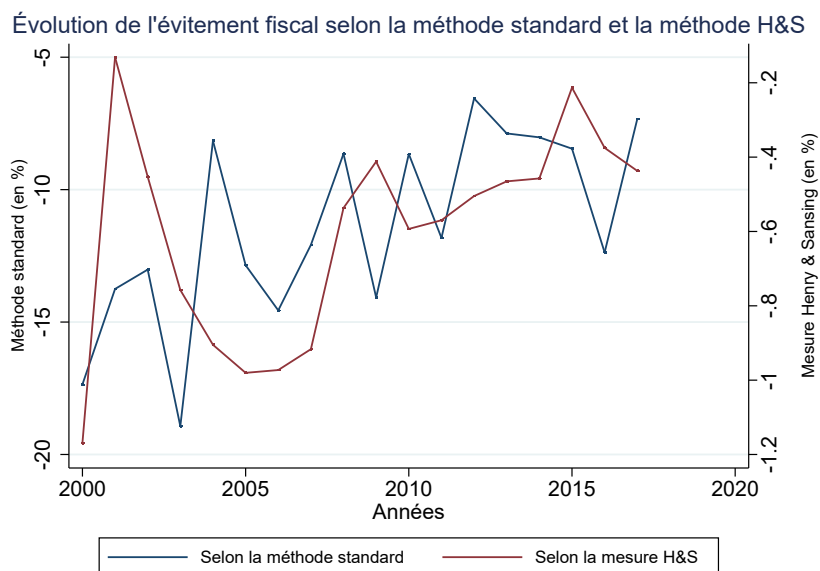
À partir de l'information sur le montant des taxes payées et les profits réalisés par les entreprises, il est possible de calculer l'évitement fiscal des entreprises canadiennes avec la méthode standard et la méthode de Henry et Sansing (2018). La figure 2.3 illustre les variations des moyennes pondérées de l'évitement fiscal selon la méthode standard et la méthode de Henry et Sansing (2018).

Le calcul de l'évitement fiscal selon la méthode standard consiste à soustraire le taux de taxe statutaire au taux de taxe effectif moyen (Équation 2). La moyenne pondérée du taux de taxe effectif est utilisée pour le calcul. Une valeur positive signifie qu'il n'y a pas d'évitement fiscal, puisque le taux de taxe effectif est supérieur au taux de taxe statutaire. Au contraire, une valeur négative de la mesure correspond à l'évitement fiscal, car le taux de taxe effectif est inférieur au taux de taxe statutaire. Plus la valeur est négative, plus il y a de l'évitement fiscal fait par les entreprises canadiennes. Il y avait le plus d'évitement fiscal en 2003 avec un taux de -18,93% et le moins d'évitement fiscal en 2012 avec un taux de -6,56%.

Pour la mesure de l'évitement fiscal par la méthode de Henry et Sansing (2018), une valeur positive de la mesure équivaut à l'absence d'évitement fiscal alors qu'une valeur négative implique que les entreprises font de l'évitement fiscal. L'évitement fiscal était à son maximum, avec une valeur de la mesure de -1,17%, en 2000 et à son minimum, -0,13%, en 2001.

Cette mesure démontre qu'il y a beaucoup de variations de l'évitement fiscal dans un petit intervalle de temps et qu'il diminue aussi progressivement. De 2001 à 2005, l'évitement fiscal ne cessait d'augmenter puis a ralenti jusqu'en 2009. Après cette année, il s'est stabilisé entre -0,6% et -0,2% (Voir annexe E pour un tableau récapitulatif de l'évaluation de l'évitement fiscal).

FIGURE 2.3 Évolution de l'évitement fiscal selon la méthode standard et la méthode de Henry et Sansing (2018)



Source : Analyse des données de Compustat au cours de la période 2000-2017
 Ce graphique représente l'évaluation de l'évitement fiscal des entreprises canadiennes au cours de la période 2000-2017 selon la méthode standard et la mesure de Henry et Sansing (2018).

L'évitement fiscal selon la méthode standard varie plus que l'évitement fiscal selon la méthode de Henry et Sansing (2018). Les valeurs négatives sur les axes verticaux indiquent que les entreprises canadiennes font toujours de l'évitement fiscal, quelle que soit la méthode d'évaluation utilisée.

2.4 Classification des entreprises selon leurs profits

Dans le début des années 2000, environ 400 sur 570 entreprises canadiennes avaient des profits positifs et en 2005, plus de 500 sur 650 entreprises faisaient des bénéfices. À partir de cette année, le nombre d'entreprises qui ont fait des profits a

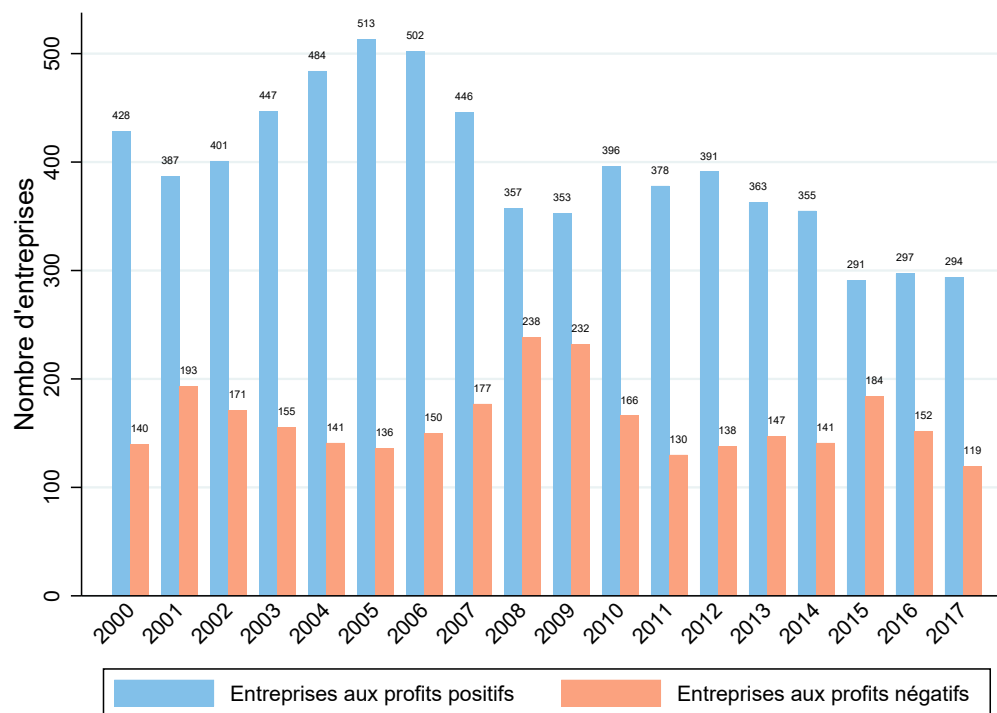
baissé au cours des années pour n'être à peine que 300 sur 410 en 2017 (Figure 2.4). En 2008-2009, le nombre d'entreprises qui ont fait des pertes est supérieur à la moyenne des nombres d'entreprises faisant des pertes au cours de la période 2000-2017.

Il demeure pourtant que les entreprises aux profits positifs restent plus nombreuses que celles aux profits négatifs. Toutefois, les entreprises faisant des pertes représentent plus du quart de toutes les entreprises canadiennes. En 2005, nous avons le nombre maximal d'entreprises aux profits positifs avec 513 observations et en 2008 nous avons le nombre maximal d'entreprises aux profits négatifs qui est de 238.

Une représentation graphique des observations d'entreprises classées selon leurs profits permet de voir que les observations d'entreprises aux profits négatifs représentent environ 30% des observations totales au cours de la période 2000-2017 (Figure 2.5).

La conclusion de cette sous-section est donc que la part d'entreprises avec des profits négatifs est non négligeable. Il est important de les prendre en compte dans la mesure de l'évitement fiscal afin de ne pas fausser les estimations.

FIGURE 2.4 Effectif des entreprises selon leurs profits

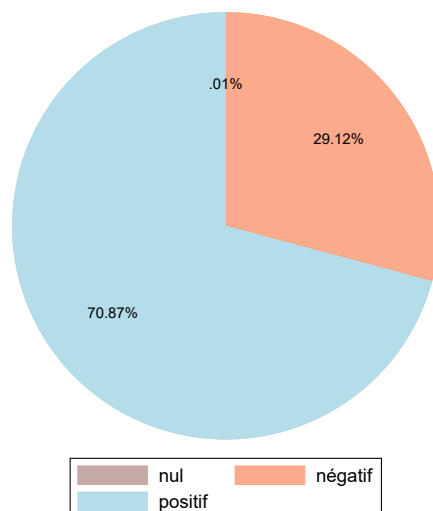


Source : Analyse des données de Compustat au cours de la période 2000-2017

2.5 Quantification des variables explicatives

Dans les prochaines sections, nous régresserons les deux mesures d'évitement fiscal sur différentes variables explicatives. Ces variables explicatives sont : les ventes, la catégorie des firmes (multinationale ou domestique), la part des actifs intangibles et la productivité. Le tableau 2.3 présente les statistiques descriptives de ces variables au cours de la période 2000-2017.

FIGURE 2.5 Distribution des observations d'entreprises selon leurs profits



Source : Analyse des données de Compustat au cours de la période 2000-2017
 Voir en annexe (A) les distributions des observations d'entreprises selon leurs profits par secteur.

La partie 1 n'inclut que les variables explicatives utilisées lors de la méthode standard, ce qui signifie qu'il n'y a que les observations d'entreprises aux profits positifs. La partie 2 décrit les statistiques des variables explicatives utilisées lors de la méthode de Henry et Sansing (2018). Elle inclut alors toutes les observations d'entreprises aux profits positifs, négatifs et nuls. La productivité est le nombre de ventes par employé. Dans ce tableau, la différence entre le nombre d'observations totales et le nombre d'observations des firmes multinationales est le nombre d'observations des firmes domestiques. Ces derniers comptent donc 6 589 pour la méthode standard (partie 1 du tableau 2.3) et 9 323 pour la méthode de Henry et Sansing (2018) (partie 2). La « part des actifs intangibles » est le ratio de la part des actifs intangibles de l'entreprise sur ses actifs totaux.

Tableau 2.3 Les variables explicatives utilisées lors de l'évaluation de l'évitement fiscal

Partie 1 : Les observations d'entreprises aux profits positifs					
Variabiles	Observations	Moyenne	Écart-type	Minimum	Maximum
Ventes	7 083	2 169,55	6 086, 13	5,06	92 021,02
Multinational	494	S.O ¹	S.O	S.O	S.O
Part des actifs intangibles	7 030	0,13	0,20	0	0,99
Productivité	4 940	1 474,78	10 703,36	1,29	448 388,5
Observations totales	7 083				
Partie 2 : Les observations de toutes les entreprises					
Variabiles	Observations	Moyenne	Écart-type	Minimum	Maximum
Ventes	9 993	1 703,67	5 333,10	5,02	92 021,02
Multinational	670	S.O	S.O	S.O	S.O
Part des actifs intangibles	9 914	0,13	0,19	0	0,99
Productivité	6 941	1 304,79	9 737,1	1,30	448 388,5
Observations totales	9 993				

Source : Analyse des données de Compustat au cours de la période 2000-2017

Les valeurs sont arrondies à 0,01.

¹ Sans observation

Le tableau 2.4 présente les statistiques descriptives des variables explicatives des entreprises présentes dans les paradis fiscaux au cours de la même période (2000-2017). Seules les entreprises qui ont des filiales dans les paradis fiscaux sont représentées dans ce tableau comme mentionné en section 1.2.2. Les variables explicatives sont : les ventes, la présence dans les paradis fiscaux, la part des actifs intangibles et la productivité. La partie 1 n'inclut que les données statistiques d'entreprises présentes dans les paradis fiscaux utilisées lors de la méthode standard. Ainsi, il n'y a que les observations aux profits positifs. En revanche, la partie 2 décrit les statistiques des observations utilisées lors de la méthode de Henry et Sansing (2018). Elle inclut alors toutes les observations d'entreprises, aux profits positifs et négatifs, présentes dans les paradis fiscaux.

Tableau 2.4 Les variables explicatives de la régression des entreprises ayant des filiales dans les paradis fiscaux

Partie 1 : Profits positifs uniquement					
Variables	Observations	Moyenne	Écart-type	Minimum	Maximum
Ventes (en log)	106	9,06	1,38	4,59	10,82
Part des actifs intangibles	106	0,06	0,12	0	0,59
Paradis fiscaux	106	S.O	S.O	S.O	S.O
Productivité (en log)	82	6,42	1,02	4,45	8,42
Observations totales	106				
Partie 2 : Tous les profits					
Variables	Observations	Moyenne	Écart-type	Minimum	Maximum
Ventes (en log)	112	9,01	1,42	4,59	10,82
Part des actifs intangibles	112	0,06	0,12	0	0,59
Paradis fiscaux	112	S.O	S.O	S.O	S.O
Productivité (en log)	82	6,42	1,02	4,45	8,42
Observations totales	112				

Source : Analyse des données de Compustat au cours de la période 2000-2017
Les valeurs sont arrondies à 0,01.

Ce tableau représente les mêmes variables que le tableau 2.3 à l'exception de la variable « multinational », car toutes les entreprises ayant une présence dans les paradis fiscaux sont des entreprises multinationales. Nous y ajoutons la variable « paradis fiscaux » qui indique la présence des entreprises dans les paradis fiscaux.

2.6 La classification des entreprises par secteur d'activité

Le tableau 2.5 classe toutes les entreprises par secteur d'activités. Nous utilisons le terme « observations » au lieu de « entreprises » parce qu'il peut y avoir plus d'une seule observation pour une entreprise donnée tout au long de la période 2000-2017. La même entreprise peut être observée pendant plusieurs années au cours de la période d'analyse. Les répétitions d'entreprises sont considérées dans le tableau. Nous notons alors que le nombre d'observations est supérieur au nombre d'entreprises.

Tableau 2.5 Nombre d'observations par secteur d'activités

Secteurs d'activités	Fréquence	Pourcentage
Hébergement	106	1.06
Agriculture	55	0.55
Arts	82	0.82
Construction	273	2.73
Services d'enseignement	21	0.21
Finance et assurances	1079	10.80
Soins de santé	70	0.70
Information	759	7.60
Fabrication	2597	25.99
Extraction minière	2129	21.30
Autres services	71	0.71
Services professionnels	435	4.35
Administrations publiques	61	0.61
Immobilier	625	6.25
Commerce de détail	514	5.14
Transport	336	3.36
Services publics	303	3.03
Gestion des déchets	116	1.16
Commerce de gros	356	3.56
Non identifié	5	0.05
Total	9993	100

Source : Analyse des données de Compustat au cours de la période 2000-2017

Ce tableau classe les observations par secteur d'activités.

Parmi les 9 993 observations, le secteur de la fabrication et celui de l'exploitation minière sont les plus importants parce qu'ils représentent chacun plus de 20% des observations. Le secteur des finances et de l'assurance est le troisième secteur le plus important parmi les grandes entreprises canadiennes. D'un autre côté, le secteur des services d'enseignement est le moins représenté parce qu'il ne représente que 0,21% des observations disponibles. Il est à noter que les secteurs d'activité de 5 observations ne sont pas identifiés.

Un tableau résumant le nombre d'observations des entreprises selon leurs profits est en annexe (Annexe B). La majorité des secteurs ont plus d'observations aux profits positifs que d'observations aux profits négatifs, tels que les secteurs de la fabrication et de l'extraction minière. En revanche, il y a quelques secteurs, tels

que les secteurs des services d'enseignement et de l'administration publique, qui ont plus d'observations aux profits négatifs que d'observations aux profits positifs.

Selon la distribution des profits par secteur d'entreprises, les entreprises canadiennes appartenant au secteur des administrations publiques ont le plus de quotas d'entreprises aux profits négatifs soit 63,93%. En revanche, les entreprises dans les secteurs des arts et du spectacle, de la finance et des assurances, et du transport disposent une part importante d'entreprises aux profits positifs, c'est-à-dire environ 84% chacun (Annexe C).

2.7 Les entreprises dans les paradis fiscaux

Plusieurs pays en développement sont devenus des refuges fiscaux pour les entreprises à haut niveau de chiffres d'affaires. Comme ce qui a été dit dans l'introduction, les grandes entreprises ont des avantages à implanter des filiales dans ces pays à faible taux d'imposition qui sont appelés paradis fiscaux. Les paradis fiscaux sont connus comme les pays qui imposent de faibles taux de taxe ou aucune taxe aux entreprises. Les entreprises s'y réfugient pour éviter de payer des taux d'imposition très élevés dans leurs pays.

Tableau 2.6 Répartition des entreprises canadiennes dans les paradis fiscaux

Juridiction	Fréquence	Pourcentage
Aruba	2	1.20
Bahamas	41	24.70
Barbade	41	24.70
Bermudes	13	7.83
Anguilla	2	1.20
Îles Vierges Britanniques	30	18.07
Malte	8	4.82
Niué	8	4.82
Non identifié	12	7.23
Panama	2	1.20
Saint-Kitts-et-Nevis	4	2.41
Samoa	1	0.60
Seychelles	1	0.60
Singapour	1	0.60
Total	166	100

Source : Base de données de l'ICIJ <https://offshoreleaks.icij.org/>

D'après l'OCDE (<https://www.oecd.org/ctp/glossaryoftaxterms.htm>), les paradis fiscaux partagent les caractéristiques suivantes :

- un très faible taux de taxe statutaire, voire nul
- un manque d'échange efficace d'informations venant des paradis fiscaux vers les pays des sociétés mères
- un manque de transparence dans le fonctionnement des dispositions législatives, légales ou administratives.

En 2019, Statistique Canada a trouvé que les IDE à l'étranger valent 1 391,3 milliards de dollars dont au moins 322 milliards de dollars se trouvent dans les paradis fiscaux (<https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/200717/t001b-fra.htm>).

D'autant plus, les entreprises canadiennes possèdent plus de 380 milliards de dollars dans les paradis fiscaux en 2020. La richesse de ces entreprises se répartit a priori entre le Luxembourg, les Bermudes et les Bahamas (<https://www.taxfairness.ca/>⁶).

Selon la base de données de l'ICIJ (<https://offshoreleaks.icij.org/>), nous comptons 166 filiales canadiennes implantées dans les paradis fiscaux. Une grande partie de ces filiales se situent aux Bahamas et à la Barbade. Ces pays réfugient chacun 24,7% des entreprises canadiennes se localisant dans les paradis fiscaux. Cela est probablement dû à leurs proximités géographiques par rapport au Canada. Les Samoa, les îles Seychelles et le Singapour, plus éloignés du Canada, quant à eux ne détiennent que 3% des biens d'entreprises canadiennes. Les refuges de 7,23% des entreprises canadiennes restent cependant non identifiés (Tableau 2.6).

6. <https://www.taxfairness.ca/fr/newsletter/2020-08/un-rapport-des-canadiens-pour-l%E2%80%99C3%A9quit%C3%A9-fiscale-r%C3%A9v%C3%A8le-que-les-biens-d%E2%80%99entreprises>

3 MODÈLE ÉCONOMÉTRIQUE

Afin de connaître les déterminants de l'évitement fiscal au Canada, nous allons utiliser la méthode de régression MCO. Ainsi, la variable expliquée est la mesure de l'évitement fiscal et les variables explicatives sont celles que nous considérons comme déterminants de l'évitement fiscal. Pour ce faire, voici l'équation que nous allons régresser :

$$Y_{i,t} = \beta_0 + \beta_1 C.A_{i,t} + \beta_2 mn_i + \beta_3 intan_{i,t} + \beta_4 prod_{i,t} + \epsilon_{i,t} \quad (4)$$

où $Y_{i,t}$: mesure de l'évitement fiscal de l'entreprise i à l'année t ,

$C.A_{i,t}$: chiffre d'affaires de l'entreprise i à l'année t ,

mn_i : catégorie de l'entreprise i : multinationale ou domestique,

$intan_{i,t}$: part des actifs intangibles de l'entreprise i par rapport à ses actifs totaux à l'année t ,

$prod_{i,t}$: productivité de l'entreprise i à l'année t ,

$\epsilon_{i,t}$: le résidu de i au temps t .

Les effets fixes utilisés sont l'effet fixe temps, l'effet fixe secteur et l'effet fixe firme.

L'effet fixe temps signifie que la comparaison des différentes firmes se fait durant la même année et il est présent dans l'ensemble des régressions estimées. Puis, l'effet fixe secteur permet de comparer les firmes appartenant au même secteur, ainsi le secteur est considéré comme une constante dans la régression.

Ensuite, l'effet fixe firme met en constante les caractéristiques invariantes de chaque firme. Il est important de souligner que les écarts-types des résultats sont robustes à l'hétéroscédasticité.

Selon Wang *et al.* (2019), la taille de l'entreprise est positivement reliée à l'évitement fiscal, d'où le choix du chiffre d'affaires comme variable explicative. En effet, les grandes firmes sont plus susceptibles de suivre des stratégies de planification fiscale plus agressives que les petites firmes (Martin *et al.*, 2020). Ils définissent de grandes firmes les 100 plus importantes firmes américaines (1991-2017) en termes de ventes, d'emploi ou d'actif total. Le chiffre d'affaires est la quantité de ventes multipliée par le prix de vente. Nous les introduirons dans la régression en valeurs logarithmiques.

Wang *et al.* (2019) affirment aussi que les firmes multinationales ont plus d'opportunité de faire de l'évitement fiscal, car elles peuvent déplacer les profits taxables vers des juridictions à faible taux d'imposition. Pour cette raison, nous utilisons la variable « multinational » pour déterminer si une firme est multinationale ou domestique. La catégorie de l'entreprise est représentée en variable muette, dont 1 si c'est une entreprise multinationale et 0 si c'est une entreprise domestique.

D'après l'OCDE (2015), les entreprises transfèrent des actifs aux actifs intangibles dans le but de payer moins de taxe. La valeur des actifs intangibles n'est pas incluse dans les actifs totaux d'une entreprise, mais elle ajoute de la valeur à celle-ci à travers la recherche et développement qu'elles réalisent.

Le transfert de la propriété intellectuelle des pays à forte imposition, où elle est développée, vers les pays à faible imposition après son développement peut faciliter le transfert de bénéfices. Les redevances à l'exploitation de l'actif intangible, comme une licence, sont alors versées à l'entreprise se situant dans le pays à faibles taux d'imposition et elle paie donc de faibles impôts. Martin *et al.* (2020) ont également affirmé que l'augmentation de la part des actifs intangibles facilite l'évitement fiscal des grandes entreprises par le transfert des bénéfices. C'est pour cela que nous utilisons la part des actifs intangibles comme variable pour évaluer l'évitement fiscal fait par les entreprises. La part des actifs intangibles est le ratio entre les actifs intangibles et le total des actifs de l'entreprise.

Le FMI (2019) démontre un lien positif entre la somme de ventes déclarées au gouvernement et la productivité. La collecte des taxes sur le revenu des entreprises augmente avec leur productivité. Par ailleurs, Kim et Im (2017) discute du lien entre la productivité et l'évitement fiscal d'une autre manière. Étant donné que les entreprises à forte productivité ont moins de décaissement, elles ont plus de revenus imposables. Il y a donc un risque d'évitement fiscal. La productivité peut alors être utilisée comme variable explicative de l'évitement fiscal dans notre étude. La variable « productivité » est la quantité de ventes par employé, elle est introduite en valeurs logarithmiques dans la régression. Toutes les variables explicatives choisies sont disponibles pour la majorité de nos observations (se référer au tableau 2.3).

Afin d'étudier l'évitement fiscal des entreprises localisées au Canada, il y aura plusieurs régressions en se basant sur l'équation (4). La mesure de l'évitement fiscal (Y) peut prendre 2 formes différentes : l'équation 2 pour la méthode standard et l'équation 3 pour la méthode Henry et Sansing (2018).

Pour la méthode standard, le taux de taxe effectif n'est rapporté que pour les entreprises aux profits positifs de telle sorte que notre analyse ne porte que sur 7 082 observations. Pour la méthode de Henry et Sansing (2018), l'analyse inclut les 9 993 observations dont les profits sont positifs, négatifs et nuls.

Une valeur négative de cette mesure témoigne d'un comportement d'évitement fiscal. Par ailleurs, une valeur positive indique qu'il n'y a pas d'évitement fiscal. Malheureusement, nous ne pouvons pas donner une valeur seuil pour savoir si l'évitement fiscal est élevé ou faible. Les régressions mesurent l'évitement fiscal dépendamment des variables explicatives. Ces variables sont : le chiffre d'affaires des entreprises, leurs catégories (firmes domestiques ou multinationales), la part des actifs intangibles et la productivité des entreprises. Les variables explicatives sont ajoutées au fur et à mesure dans les régressions.

Les observations seront séparées en deux tableaux parce qu'un tableau sera consacré aux entreprises ayant une présence dans les paradis fiscaux. Cela a pour but de savoir si l'intensité de l'évitement fiscal fait par les entreprises change après leur entrée dans un paradis fiscal.

4 RÉSULTATS

Cette section représente les résultats de régressions présentées en section précédente. Les résultats sont classés en trois sous-sections de telle sorte que les résultats de la méthode standard soient séparés de ceux de la méthode de Henry et Sansing (2018). Ensuite, une sous-section est réservée aux résultats de régressions faites sur les entreprises ayant des filiales dans les paradis fiscaux.

4.1 Résultats selon la mesure standard

La méthode standard ne permet d'évaluer que l'évitement fiscal des entreprises aux profits positifs. Une valeur négative d'une variable dépendante signifie que l'entreprise ne fait pas d'évitement fiscal. Malheureusement, nous ne pouvons pas donner une valeur seuil pour savoir si l'évitement fiscal est élevé ou faible. Le classement des variables explicatives dans le tableau de résultats est dans l'ordre décroissant du nombre des observations. Il est à noter que les ventes sont représentées pour la totalité de nos observations et la variable productivité est la moins représentée (tableaux 4.7 et 4.8). Il en est de même pour toutes les sous-sections représentant les résultats de régression. Ainsi, un coefficient négatif et significatif sur une variable signifie qu'il existe une relation positive entre cette variable explicative et le niveau d'évitement fiscal. En revanche, les valeurs des coefficients positives montrent qu'il y a une relation négative entre cette variable et le niveau d'évitement fiscal.

Tableau 4.7 Évaluation de l'évitement fiscal des entreprises

Partie 1 : Mesure de l'évitement fiscal selon la méthode standard						
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Ventes (en log)	1.040*	1.068*	1.032*	1.161*	4.838*	0.833*
	(0.148)	(0.151)	(0.153)	(0.192)	(1.049)	(0.211)
Multinational		-1.003	-0.753	-0.840	-0.862	0.045
		(1.120)	(1.131)	(1.258)	(2.153)	(1.293)
Part des actifs intangibles			6.721*	-1.211	0.366	-1.057
			(1.538)	(1.823)	(5.050)	(1.968)
Productivité (en log)				-2.655*	-6.263*	-2.495*
				(0.308)	(1.525)	(0.367)
Observations	7,083	7,083	7,030	4,913	4,703	4,913
R ²	0.05	0.05	0.05	0.06	0.36	0.08
Effets fixes année	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Effets fixes firme	NON	NON	NON	NON	OUI	NON
Effets fixes secteur	NON	NON	NON	NON	NON	OUI
Partie 2 : Mesure de l'évitement fiscal selon la méthode Henry & Sansing (2018)						
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Ventes (en log)	-0.674*	-0.710*	-0.716*	-0.707*	-0.739*	-0.663*
	(0.041)	(0.041)	(0.041)	(0.047)	(0.237)	(0.051)
Multinational		1.524*	1.470*	1.415*	0.797***	1.525*
		(0.353)	(0.331)	(0.364)	(0.728)	(0.372)
Part des actifs intangibles			0.862**	-0.295	-1.916**	-0.148
			(0.347)	(0.376)	(1.524)	(0.424)
Productivité (en log)				-0.358*	-1.250*	-0.501*
				(0.072)	(0.335)	(0.084)
Observations	9,993	9,993	9,914	6,902	6,706	6,902
R ²	0.04	0.04	0.05	0.07	0.42	0.08
Effets fixes année	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Effets fixes firme	NON	NON	NON	NON	OUI	NON
Effets fixes secteur	NON	NON	NON	NON	NON	OUI
Erreurs standard entre parenthèses						
* p<0.01, ** p<0.05, *** p<0.1						

Source : Analyse des données de Compustat au cours de la période 2000-2017. *a*, *b* et *c* sont les degrés de signification à 1%, 5% et 10%. Les valeurs entre parenthèses sont les erreurs standard.

La première partie du tableau 4.7 est consacrée aux résultats de l'évaluation de l'évitement fiscal des entreprises canadiennes selon la méthode standard⁷. Quelle

7. Nous gardons les observations appartenant aux secteurs de l'administration publique et des soins de santé parce que les résultats de la régression restent robustes même si ces secteurs sont exclus. Il est assez compliqué de faire de l'évitement fiscal pour ces deux secteurs parce qu'ils appartiennent déjà aux domaines publics ou semi-publics

que soit la régression considérée, la première partie du tableau 4.7 indique que les valeurs des coefficients associées aux ventes sont positives et significatives. Plus les ventes sont élevées, moins une entreprise tend à faire de l'évitement fiscal. De plus, une entreprise à forte productivité fait plus d'évitement fiscal qu'une entreprise à faible productivité. Uniquement dans la colonne (3) de la partie 1 du tableau 4.7, la variable « part des actifs intangibles » est significative. Elle montre qu'une part élevée des actifs intangibles correspond à un faible niveau d'évitement fiscal fait par les entreprises.

4.2 Résultats selon la méthode de Henry & Sansing (2018)

La méthode de Henry & Sansing (2018) évalue l'évitement fiscal en incluant toutes les entreprises, y compris celles avec des profits négatifs et nuls. La méthode standard ne permet sans doute qu'une analyse partielle du comportement d'évitement fiscal des entreprises canadiennes et peut induire un biais de sélection. Elle exclut une part importante de ces entreprises, puisque cela correspond à 29% des observations totales. En effet, Henry et Sansing (2018) ont montré que certaines entreprises américaines qui faisaient peu d'évitement selon la méthode standard en faisaient plus si nous considérons leur mesure.

Dans le cas de la mesure de l'évitement fiscal selon Henry et Sansing, une valeur négative de la variable dépendante dans la partie 2 du tableau 4.7 veut dire que l'entreprise fait de l'évitement fiscal. Un coefficient négatif et significatif veut dire

que quand le chiffre d'affaires augmente, la variable dépendante diminue et donc l'entreprise fait plus d'évitement.

Nous remarquons que selon la méthode considérée, le lien entre les ventes et l'évitement fiscal est inversé. Martin *et al.* (2020) montrent que l'évitement fiscal est associé aux coûts de prestations des conseils d'audit. Les grosses entreprises, celles qui font beaucoup de chiffres d'affaires, consacrent moins de fonds pour l'audit par rapport aux petites entreprises. Ainsi, les grandes entreprises ont une incitation à faire plus d'évitement fiscal, et cela augmente avec la taille de l'entreprise, dont ses ventes. La différence de résultats obtenus selon la méthode utilisée peut s'expliquer par le fait que la mesure de Henry et Sansing (2018) est définie pour toutes les années sans distinguer le profit avant impôts. La méthode standard attribue un traitement asymétrique des années de revenus et de pertes. La méthode standard exclut ou valorise les observations en fonction des valeurs manquantes, négatives ou aberrantes de la variable dépendante.

Comme pour la régression par la méthode standard, la mesure de Henry et Sansing (2018) a également montré que les entreprises plus productives font plus d'évitement fiscal que celles qui sont moins productives. Si une entreprise a un niveau élevé de productivité, elle fait plus d'évitement fiscal. Une forte productivité conduit à une faible sortie de trésorerie, qui fait que l'entreprise a plus de revenus imposables (Kim et Im, 2017).

Les firmes domestiques sont plus enclines à faire de l'évitement fiscal par rapport aux firmes multinationales. Les firmes domestiques sont assujetties aux taux de taxe canadiens, dont la taxe fédérale et la taxe provinciale. Il est aussi connu que le taux d'imposition canadien sur les sociétés est élevé. Ainsi, les firmes domestiques préfèrent chercher des moyens pour éviter de payer les taxes. Le taux de taxe statutaire canadien est en moyenne 32,19% au cours des 18 années (2000-2017) de notre recherche et s'est stabilisé depuis 2012 (Figure 2.1).

Les valeurs des coefficients de la part des actifs intangibles par rapport à ses actifs totaux ne sont significatives que dans les colonnes (3) et (5) de la partie 2 du tableau 4.7. La colonne (3) montre qu'une part élevée des actifs intangibles est négativement reliée à l'évitement fiscal. En revanche, à l'ajout de l'effet fixe firme dans la colonne (5), nous pouvons remarquer que les entreprises avec une part élevée des actifs intangibles font plus d'évitement fiscal.

Selon l'OCDE (2015), les entreprises utilisent les actifs intangibles afin de payer moins de taxe. Les actifs intangibles sont la propriété intellectuelle d'une entreprise comme les brevets, les marques et les autorisations administratives. La valeur des actifs intangibles n'est pas incluse dans les actifs totaux d'une entreprise, mais elle ajoute de la valeur à celle-ci à travers la recherche et développement qu'elles réalisent. Le transfert de la propriété intellectuelle des pays dont le taux d'imposition est élevé, où elle est développée, vers les pays à faible imposition après son développement peut faciliter le transfert de bénéfices. De plus, l'augmentation de la part des actifs intangibles facilite l'évitement fiscal des grandes entreprises

(Martin *et al.*, 2020).

La différence de déduction sur les deux méthodes est le résultat de la considération de toutes les entreprises dans l'échantillon de recherche pour la méthode de Henry et Sansing (2018). Les spécifications dans lesquelles la mesure standard est utilisée souffrent d'un possible biais de sélection, puisqu'elle exclut les entreprises aux profits négatifs.

4.3 Résultats pour les entreprises ayant une présence dans les paradis fiscaux

Cette sous-section est consacrée aux entreprises dont nous avons observé que certaines de leurs filiales ont été au moins une année dans un paradis fiscal entre les années 2000 et 2017. Elles ne représentent cependant qu'une part minime des observations, soit 1,12% de notre échantillon.

Nous avons enlevé la variable « multinational » de nos régressions parce que toutes les firmes qui ont implanté leurs filiales dans des paradis fiscaux sont des firmes multinationales. Cependant, nous avons ajouté une variable explicative qui indique la présence de filiales des entreprises dans les paradis fiscaux. La variable « paradis fiscaux » est une variable muette, dont sa valeur est 1 si la firme est présente dans au moins un paradis fiscal à l'année t et 0 si elle n'a pas de filiales dans les paradis fiscaux. Une recherche sur les entreprises québécoises faite par Martin (2018) explique que l'utilisation des paradis fiscaux par ces entreprises leur a permis de réduire leurs taxes de 12%. Il est alors important d'étudier à part les

entreprises canadiennes qui ont déjà été présentes au moins une fois dans les paradis fiscaux au cours de la période 2000-2017.

Pour la méthode standard, seule la part des actifs intangibles par rapport aux actifs totaux présente des valeurs de coefficients significatives parmi toutes les variables explicatives. Les firmes ayant déjà été présentes dans les paradis fiscaux qui possèdent une grande part des actifs intangibles sont donc entraînées à faire plus d'évitement fiscal. Ceci peut s'expliquer par le fait que contrairement à la recherche et le développement, il n'existe pas d'incitatifs fiscaux pour la possession et l'exploitation d'actifs intangibles au Canada. La façon dont les règles sur les prix de transfert⁸ ont été interprétées par les tribunaux canadiens semble suggérer une incitation implicite pour les entreprises à faire des transferts de bénéfices. En effet, les entreprises sont encouragées indirectement à développer des actifs intangibles au Canada puis à les transférer à une firme étrangère et éviter toute imposition future au Canada (Li et Nikolakakis, 2019).

Les valeurs des coefficients des ventes, de la présence dans les paradis fiscaux et de la productivité ne sont pas significatives pour notre analyse. Les résultats ne seront pas alors présentés dans un tableau.

8. Les prix des opérations d'achat ou de vente de biens et/ou de services entre deux entreprises multinationales

Tableau 4.8 Évaluation de l'évitement fiscal des entreprises ayant une présence dans les paradis fiscaux

Mesure de l'évitement fiscal selon la méthode Henry & Sansing (2018)						
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Paradis fiscaux	-1.007 (1.587)	-0.880 (1.357)	-1.982 (2.143)	-1.917 (2.314)	-1.893 (2.273)	-1.976 (2.116)
Ventes (en log)		-0.040 (0.231)	-0.366 (0.439)	0.181 (0.518)	0.727 (1.516)	0.113 (0.380)
Part des actifs intangibles			-9.511 (7.764)	-11.729 (8.948)	-14.889 (11.846)	-15.043 (11.109)
Productivité (en log)				-1.830* (0.305)	-0.839 (2.204)	0.344 (0.455)
Observations	112	112	112	87	87	87
R ²	0.22	0.22	0.27	0.47	0.57	0.57
Effets fixes année	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Effets fixes firme	NON	NON	NON	NON	OUI	NON
Effets fixes secteur	NON	NON	NON	NON	NON	OUI
Erreurs standard entre parenthèses						
* p<0.01, ** p<0.05, *** p<0.1						

Source : Analyse des données de Compustat au cours de la période 2000-2017. *a*, *b* et *c* sont les degrés de signification à 1%, 5% et 10%. Les valeurs entre parenthèses sont les erreurs standard.

Le tableau 4.8 est le résultat des régressions de la mesure de l'évitement fiscal des entreprises canadiennes qui ont des filiales dans un paradis fiscal sur les variables explicatives, selon la méthode de Henry et Sansing (2018).

L'évitement fiscal s'accroît quand la productivité d'une entreprise augmente. Suivant l'analyse de Kim et Im (2017), les firmes avec un niveau élevé de productivité ont moins de sorties de trésorerie, ce qui augmente leurs revenus imposables. En conséquence, elles font plus d'évitement fiscal. Puisque nous n'avons déjà que de grosses firmes, la variable « ventes » perd son pouvoir explicatif.

Malgré l'absence de significativité des coefficients de la part des actifs intangibles, les résultats vont dans le bon sens. La part des actifs intangibles par rapport aux actifs totaux d'une entreprise est positivement reliée à l'évitement fiscal dans

la partie 2 du tableau 4.8. Comme souligné par Li et Nikolakakis (2019), si le revenu provenant des actifs intangibles bénéficiant de subventions fiscales ne relève pas de l'assiette fiscale des sociétés lorsqu'il est gagné et lorsqu'il est rapatrié, il peut être justifié comme une subvention fiscale à la détention et à l'exploitation d'actifs intangibles à l'extérieur du Canada. Cela peut être interprété comme un encouragement à l'exploitation d'actifs intangibles hors Canada. Dans ce sens, si le Canada n'essaie pas de capter une plus grande partie du revenu intangible des entreprises canadiennes, l'évitement fiscal pourrait s'accroître.

Même si les valeurs des coefficients des paradis fiscaux ne sont pas significatives, les résultats vont aussi dans le bon sens. La présence des firmes dans les paradis fiscaux est positivement associée à l'évitement fiscal. Appuyant les résultats de recherche de Martin et Stratica (2016), de près de 25% des investissements canadiens à l'étranger se trouvent dans les paradis fiscaux. Les paradis fiscaux sont connus comme les juridictions ayant des taux de taxe faibles ou inexistantes (<https://www.oecd.org/ctp/glossaryoftaxterms.htm>).

Cependant, nos données ne nous ont pas permis d'obtenir des résultats concluants sur la relation entre la présence dans les paradis fiscaux et l'évitement fiscal. Il n'y a que 112 observations d'entreprises disponibles à ce sujet. Il est primordial de noter que plusieurs entreprises canadiennes ont recours aux paradis fiscaux, mais les données de l'ICIJ sont limitées si l'on veut établir une étude significative.

4.4 Discussion

Il est à noter que dans cette analyse, nous ne mesurons pas les causalités inverses c'est-à-dire l'influence de l'évitement fiscal sur les variables explicatives précédentes. La taille de l'entreprise et la productivité peuvent être des variables endogènes parce que l'évitement fiscal peut influencer les ventes et la productivité d'une firme. Dans l'étude de Martin et *al.* (2020) basée sur les entreprises américaines de 1991 à 2017, il existe une relation positive entre l'évitement fiscal et les ventes. Les entreprises utilisent l'évitement fiscal dans le but d'augmenter leurs ventes.

Il existe aussi une relation de causalité inverse entre la productivité et l'évitement fiscal. Une diminution du contrôle du recouvrement des impôts, qui conduit à un détournement de revenus, correspond à une baisse annuelle de 1,8% de la productivité telle que mesurée par le revenu par employé (Mironov, 2013).

De plus, il est possible que certaines variables omises dues à l'indisponibilité des données puissent créer un problème de biais. Par exemple, une variable qui mesure à quel point les ventes réalisées à l'étranger pourrait avoir une influence sur sa capacité à faire de l'évitement fiscal. Toutefois, la Direction de l'analyse et prévision des revenus autonomes (2005) affirme que : « Les pertes fiscales liées aux exportations de biens et de services seraient également faibles en raison notamment du fait que ces activités ne sont pas taxables et qu'elles sont encadrées par des procédures douanières ».

Il est à noter que l'exportation pourrait cependant être corrélée avec la productivité. Le fait de choisir une variable qui mesure la dépendance de l'entreprise aux marchés extérieurs pourrait alors engendrer un problème d'endogénéité. En effet, les parts de marché de l'import-export gagnées par les entreprises productives, à cause de la sortie du marché des entreprises moins productives, contribuent à une augmentation de la productivité globale d'après Melitz (2003).

Le rapport entre les dépenses sur la recherche et le développement et l'évitement fiscal est aussi intéressant à étudier. Ces dépenses sont reliées aux actifs intangibles parce que la recherche et le développement sont des investissements de ces derniers. Les dépenses sur la recherche et le développement ajoutent de la valeur à l'entreprise. Elles pourraient donc avoir un lien avec l'évitement fiscal comme les actifs intangibles. Une variable représentant ces dépenses n'est pas disponible dans notre base de données.

Il aurait été aussi intéressant d'inclure le rendement des actifs comme variable explicative. Une valeur élevée du rendement des actifs correspond à une meilleure performance de l'entreprise, par l'utilisation des actifs, donc il y a plus de gains de profits. En conséquence, elle a une meilleure planification fiscale qui conduit à une réduction de la charge fiscale (Kimsen et *al.*, 2018). Cela signifie que l'entreprise pourrait faire moins d'évitement fiscal. Il nous est impossible d'évaluer l'évitement fiscal en fonction du rendement des actifs parce qu'il nous manque des observations pour le calculer.

CONCLUSION

L'objectif de cette étude était de connaître les déterminants de l'évitement fiscal des entreprises canadiennes cotées en bourse au cours des 18 années, dont 2000 à 2017. Notre échantillon d'étude se limite aux firmes dont le siège social est au Canada. Nous avons eu recours à deux méthodes d'évaluation de l'évitement fiscal. La méthode standard n'inclut que les entreprises aux profits positifs et la méthode de Henry et Sansing (2018) inclut toutes les entreprises, y compris celles avec les profits nuls et négatifs.

La méthode standard évalue l'évitement fiscal en soustrayant le taux de taxe effectif au taux de taxe statutaire. La méthode de Henry et Sansing (2018) évalue l'évitement fiscal par une autre formule plus complexe incluant la somme de taxes payées, le taux de taxe effectif, le taux de taxe statutaire, le profit de l'entreprise et le total des actifs. Environ 30% de nos observations sont des entreprises aux profits négatifs. Ainsi, les résultats obtenus par la méthode standard sont biaisés, car ils ne représentent pas assez les entreprises canadiennes.

La relation entre la productivité et l'évitement fiscal est toujours positive, indépendamment de la méthode d'évaluation utilisée. La méthode standard démontre que les entreprises faisant plus de ventes font moins d'évitement fiscal, alors que la méthode de Henry et Sansing (2018) démontre l'inverse. De plus, la méthode de Henry et Sansing (2018) démontre que ce sont les firmes domestiques qui font plus d'évitement fiscal tandis que la méthode standard n'offre pas de résultat

significatif. Ensuite, l'évaluation de l'évitement fiscal par le biais de la méthode de Henry et Sansing (2018) déduit que les entreprises possédant une part élevée des actifs intangibles font moins d'évitement fiscal. À l'ajout de l'effet fixe firme, la part des actifs intangibles est toutefois positivement reliée à l'évitement fiscal. Quant à la méthode standard, la part des actifs intangibles et l'évitement fiscal sont négativement reliés.

L'analyse des entreprises présentes dans les paradis fiscaux selon la méthode de Henry et Sansing (2018) démontre un lien positif entre la productivité et l'évitement fiscal. Faute de résultats significatifs, il y a quand même un lien positif entre l'évitement fiscal et la part des actifs intangibles ainsi que la présence dans les paradis fiscaux. En revanche, ces résultats ne représentent pas assez les entreprises canadiennes par manque d'observations.

En conclusion, les spécifications dans lesquelles la mesure standard est utilisée souffrent d'un possible biais de sélection. Il est donc important de ne pas exclure les entreprises aux profits négatifs dans les études afin de mieux comprendre les déterminants de l'évitement fiscal des entreprises au Canada.

De futures recherches pourraient se concentrer sur l'évolution des comportements d'évitement fiscal des entreprises afin d'étudier l'étendue à laquelle chaque firme est capable d'éviter de payer des taxes au cours de longues périodes. L'évitement fiscal sur une courte période est une mesure imparfaite parce qu'elle inclut les paiements et les remboursements du gouvernement et des autres autorités fiscales

lors du règlement des différends fiscaux. Lorsqu'ils sont mesurés sur de longues périodes, le revenu auquel ces impôts se rapportent sera plus probablement inclus dans le même ratio.

Ce mémoire de recherche permet d'entrevoir quelques pistes de réformes gouvernementales qui viseraient à limiter l'évitement fiscal. Le gouvernement canadien devrait renforcer les contrôles sur les grosses entreprises, surtout celles qui sont productives, afin qu'elles n'implantent pas des filiales dans les paradis fiscaux. Pour les filiales déjà implantées, il faudrait mieux les contrôler grâce aux divulgations d'information faites par les Panama Papers, Offshore Leaks, Bahamas Leaks et Paradise Paper. La mise en place d'un audit public par le gouvernement canadien est une des solutions réalisables et ainsi permettre une augmentation des taxes collectées.

Le gouvernement préfère réduire le taux d'imposition des entreprises en proposant d'autres méthodes que la diminution des taux de taxe statutaire. Par exemple, il encourage la recherche et le développement afin que les firmes aient droit à des crédits d'impôt remboursables. Il incite aussi les entreprises à avoir recours à l'investissement accéléré, qui diminuera le montant d'impôts dû, pour certains grands investissements. Les secteurs concernés sont la machinerie, l'équipement de fabrication et de transformation ; l'énergie propre ; le secteur minier et l'exploitation forestière ; et les secteurs liés à l'exploration et la mise en valeur pétrolière et gazière. Le gouvernement canadien devrait plus promouvoir ces autres méthodes de réduction d'impôts.

L'évaluation de l'efficacité des mesures gouvernementales sur le comportement fiscal des entreprises canadiennes constitue une question de recherche future particulièrement pertinente dans un contexte d'évitement fiscal.

BIBLIOGRAPHIE

Agence du revenu du Canada (2020). Agence du revenu du Canada. *aem*.
Récupéré de <https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/campagnes/evasion-fiscale-pas-de-frontiere/sevir-contre-nos-resultats.html>.

Armstrong, C. S., Blouin, J. L., Jagolinzer, A. D. et Larcker, D. F. (2015).
Corporate governance, incentives, and tax avoidance. *Journal of Accounting and Economics*, 60(1), 1–17. Récupéré de
<https://linkinghub.elsevier.com/retrieve/pii/S0165410115000178>.

Brock, N. P., Clemons, R. et Nowak, A. (2017). A reexamination of u.s.
corporate tax avoidance over the past twenty-five years : Estimating
corporate tax avoidance with accounting-based measures. *SSRN Electronic Journal*. Récupéré de <https://www.ssrn.com/abstract=3035592>.

Canadiens pour une fiscalité équitable (2020). Un rapport des canadiens pour
l'équité fiscale révèle que les biens d'entreprises se trouvant dans les paradis
fiscaux dépassent 380 milliards \$. Récupéré de <https://www.taxfairness.ca/fr/newsletter/2020-08/un-rapport-des-canadiens-pour-l%E2%80%99%C3%A9quit%C3%A9-fiscale-r%C3%A9v%C3%A8le-que-les-biens-d%E2%80%99entreprises>.

Chyz, J. A., Ching Leung, W. S., Zhen Li, O. et Meng Rui, O. (2013). Labor
unions and tax aggressiveness. *Journal of Financial Economics*, 108(3),
675–698. Récupéré de
<https://linkinghub.elsevier.com/retrieve/pii/S0304405X13000299>.

Clermont, T. (2016). Définition, calcul et utilité du résultat financier.
Compta-Facile. Récupéré de
<https://www.compta-facile.com/resultat-financier-definition-calcul-interet/>.

Cloutier, J.-F. (2017). *La grande dérive : comment les riches, les entreprises et les magouilleurs canadiens utilisent les paradis fiscaux*, (p. 56).

Dabla-Norris, E., Gradstein, M., Miryugin, F. et Misch, F. (2019). Productivity and tax evasion. *IMF Working Papers*, 2019(260). Récupéré de <https://elibrary.imf.org/view/IMF001/28441-9781513518619/28441-9781513518619/28441-9781513518619.xml>.

Deloitte (s. d.). Tableaux sur les taux d'imposition – archives | Deloitte Canada | fiscalité. *Deloitte Canada*. Récupéré de <https://www2.deloitte.com/ca/fr/pages/tax/articles/tableaux-sur-les-taux-dimposition-archives.html>.

Desai, M. A. et Dharmapala, D. (2006). Corporate tax avoidance and high-powered incentives. *Journal of Financial Economics*, 79(1), 145–179. Récupéré de <https://linkinghub.elsevier.com/retrieve/pii/S0304405X05001364>.

Desai, M. A. et Dharmapala, D. (2009). Corporate tax avoidance and firm value. *Review of Economics and Statistics*, 91(3), 537–546. Récupéré de <https://direct.mit.edu/rest/article/91/3/537-546/57787>.

Direction de l'analyse et prévision des revenus autonomes (2005). L'évasion fiscale au québec. *Études économiques, fiscales et budgétaires*, 1(1). Récupéré de http://www.finances.gouv.qc.ca/documents/EEFB/fr/eefb_vol1_no1.pdf.

Dyreng, S. D., Hanlon, M. et Maydew, E. L. (2008). Long-run corporate tax avoidance. *The Accounting Review*, 83(1), 61–82. Récupéré de <https://meridian.allenpress.com/accounting-review/article/83/1/61/53695/LongRun-Corporate-Tax-Avoidance>.

Dyreng, S. D., Hanlon, M., Maydew, E. L. et Thornock, J. R. (2014). Changes in corporate effective tax rates over the past twenty-five years. Dans *Proceedings. Annual Conference on Taxation and Minutes of the Annual Meeting of the National Tax Association*, volume 107, 1–58. JSTOR.

Gaaya, S., Lakhali, N. et Lakhali, F. (2017). Does family ownership reduce corporate tax avoidance? the moderating effect of audit quality. *Managerial Auditing Journal*, 32(7), 731–744. Récupéré de <https://www.emerald.com/insight/content/doi/10.1108/MAJ-02-2017-1530/full/html>.

Gouvernement du Canada, Innovation (s. d.). Archivé — principales statistiques relatives aux petites entreprises - janvier 2019 - recherche et statistique sur la pme. Récupéré de https://www.ic.gc.ca/eic/site/061.nsf/fra/h_03090.html.

Gouvernement du Canada, Statistique Canada (2020). Positions d'investissement direct étranger en fin d'année. Récupéré de <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/200717/t001b-fra.htm>.

Hayes, A. (2020). Compustat. *Investopedia*. Récupéré de <https://www.investopedia.com/terms/c/compustat.asp>.

Henry, E. et Sansing, R. (2018). Corporate tax avoidance : data truncation and loss firms. *Review of Accounting Studies*, 23(3), 1042–1070. Récupéré de <http://link.springer.com/10.1007/s11142-018-9448-0>.

ICIJ (s. d.). ICIJ offshore leaks database. Récupéré de <https://offshoreleaks.icij.org/>.

Kim, J. et Im, C. (2017). Study on corporate social responsibility (csr) : Focus on tax avoidance and financial ratio analysis. *Sustainability*, 9(10). Récupéré de <http://www.mdpi.com/2071-1050/9/10/1710>.

Kimsen, K., Kismanah, I. et Masitoh, S. (2019). Profitability, leverage, size of company towards tax avoidance. *JIAFE (Jurnal Ilmiah Akuntansi Fakultas Ekonomi)*, 4(1), 29–36. Récupéré de <https://journal.unpak.ac.id/index.php/jiafe/article/view/1075>.

Kovermann, J. et Wendt, M. (2019). Tax avoidance in family firms : Evidence from large private firms. *Journal of Contemporary Accounting & Economics*, 15(2), 145–157. Récupéré de <https://linkinghub.elsevier.com/retrieve/pii/S1815566919300736>.

Li, J., Nikolakakis, A. et Bao, N. J. (2019). Taxation of intangibles. *Osgoode Legal Studies Research Paper Forthcoming*.

- Liu, X., Shi, H. et Ferrantino, M. (2016). Tax evasion through trade intermediation : Evidence from chinese exporters. *International Review of Economics & Finance*, 42, 518–535. Récupéré de <https://linkinghub.elsevier.com/retrieve/pii/S1059056015001720>.
- Martin, J. (2018). *Planification fiscale des sociétés québécoises et recours aux paradis fiscaux*. Report, CIRANO.
- Martin, J., Parenti, M. et Toubal, F. (2020). Corporate tax avoidance and industry concentration.
- Martin, J. et Stratica, C. (2019). Fiscalité des entreprises et paradis fiscaux : une étude sur données canadiennes. *L'Actualité économique*, 93(3), 405–439. Récupéré de <http://id.erudit.org/iderudit/1058427ar>.
- Melitz, M. J. (2003). The impact of trade on intra-industry reallocations and aggregate industry productivity. *Econometrica*, 71(6), 1695–1725. Récupéré de <http://doi.wiley.com/10.1111/1468-0262.00467>.
- Mironov, M. (2013). Taxes, theft, and firm performance : Taxes, theft, and firm performance. *The Journal of Finance*, 68(4), 1441–1472. Récupéré de <http://doi.wiley.com/10.1111/jofi.12026>.
- Mocanu, M., Constantin, S.-B. et Răileanu, V. (2021). Determinants of tax avoidance – evidence on profit tax-paying companies in romania. *Economic Research-Ekonomska Istraživanja*, 1–20. Récupéré de <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/1331677X.2020.1860794>.
- OCDE. (2015). *Measuring and monitoring BEPS, action 11, 2015 final report*. OECD/G20 base erosion and profit shifting project. Paris : OECD.
- OCDE (2019). Statistiques de l'impôt sur les sociétés. Récupéré de <https://oe.cd/stats-impot-societes>.
- OCDE (s. d.a). Glossary of tax terms - OECD. Récupéré de <https://www.oecd.org/ctp/glossaryoftaxterms.htm>.

OCDE (s. d.b). Oecd statistics. Récupéré de
https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=CTS_CIT.

Richardson, G., Lanis, R. et Leung, S. C.-M. (2014). Corporate tax aggressiveness, outside directors, and debt policy : An empirical analysis. *Journal of Corporate Finance*, 25, 107–121. Récupéré de
<https://linkinghub.elsevier.com/retrieve/pii/S092911991300117X>.

Steijvers, T. et Niskanen, M. (2014). Tax aggressiveness in private family firms : An agency perspective. *Journal of Family Business Strategy*, 5(4), 347–357. Récupéré de
<https://linkinghub.elsevier.com/retrieve/pii/S1877858514000503>.

Tørsløv, T. R., Wier, L. S. et Zucman, G. (2018). *The missing profits of nations*. Report 0898-2937, National Bureau of Economic Research.

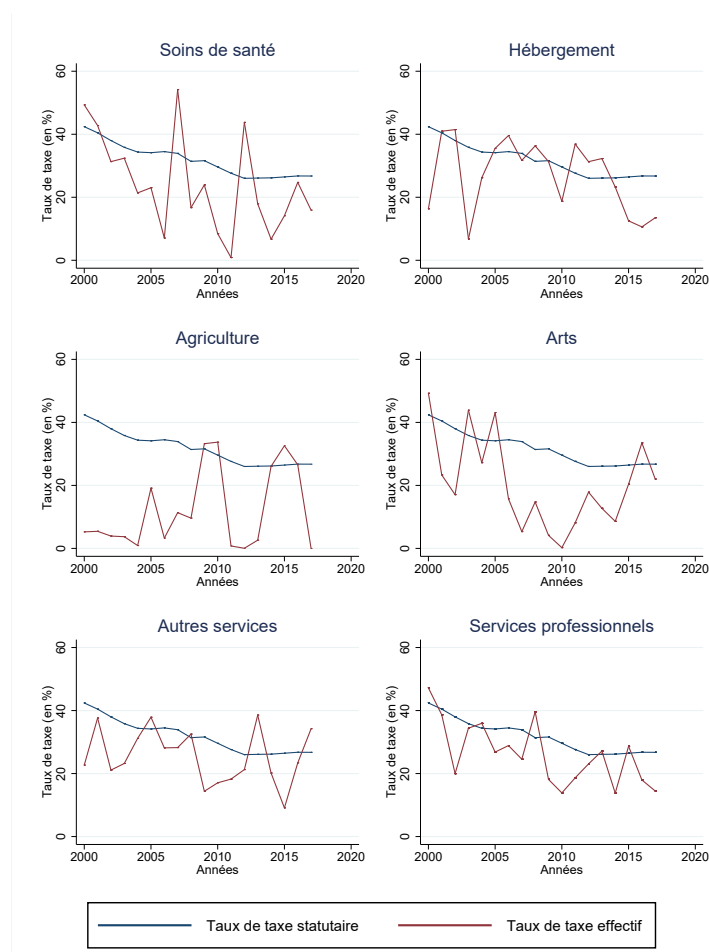
Wang, F., Xu, S., Sun, J. et Cullinan, C. P. (2020). Corporate tax avoidance : A literature review and research agenda. *Journal of Economic Surveys*, 34(4), 793–811. Récupéré de
<https://onlinelibrary.wiley.com/doi/abs/10.1111/joes.12347>.

Wikipedia (2020). Compustat. Récupéré de
<https://en.wikipedia.org/w/index.php?title=Compustat&oldid=982833688>.

Zimmerman, J. L. (1983). Taxes and firm size. *Journal of Accounting and Economics*, 5, 119–149. Récupéré de
<https://linkinghub.elsevier.com/retrieve/pii/0165410183900083>.

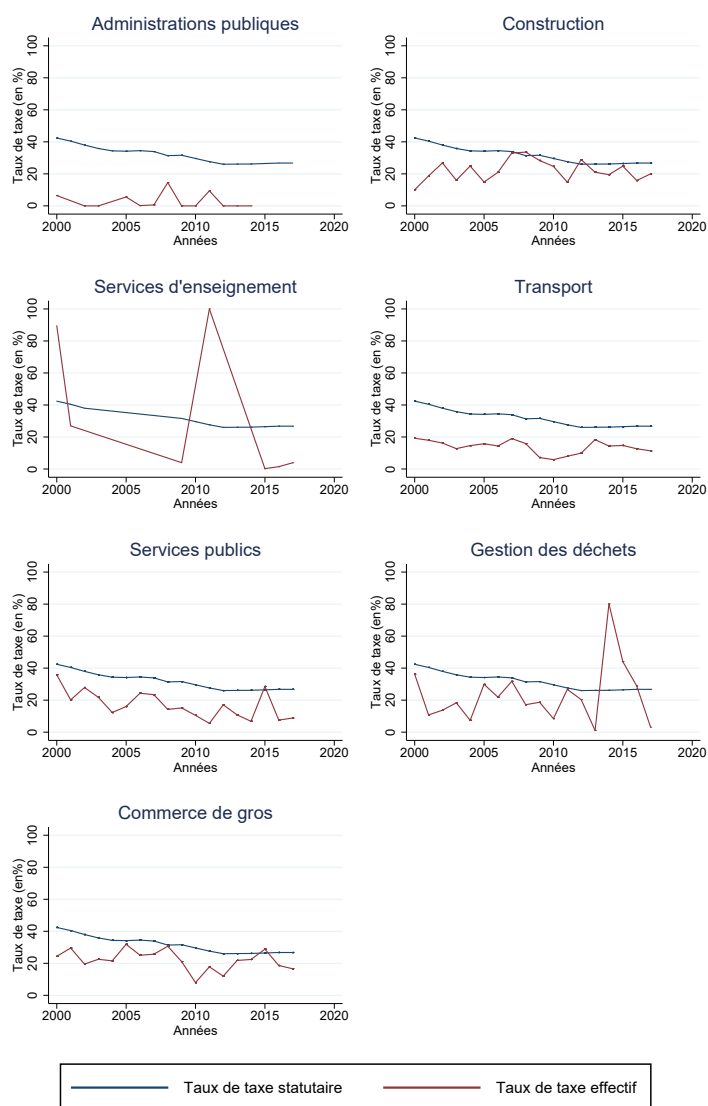
ANNEXES

A Évolution des taux de taxe par secteur



Source : Analyse des données de Compustat au cours de la période 2000-2017

Cette figure représente l'évolution des taux de taxe statutaire et effectif de quelques secteurs au cours de la période 2000-2017. Le taux de taxe effectif ne concerne que les entreprises aux profits positifs. Il est calculé en divisant la somme de taxes payées par une entreprise i à l'année t par son profit avant impôts. Par ailleurs, le taux de taxe statutaire est le taux légal imposé par le gouvernement.



Source : Analyse des données de Compustat au cours de la période 2000-2017
 Cette figure représente l'évolution des taux de taxe statutaire et effectif de quelques secteurs au cours de la période 2000-2017. Le taux de taxe effectif ne concerne que les entreprises aux profits positifs. Il est calculé en divisant la somme de taxes payées par une entreprise i à l'année t par son profit avant impôts. Par ailleurs, le taux de taxe statutaire est le taux légal imposé par le gouvernement.

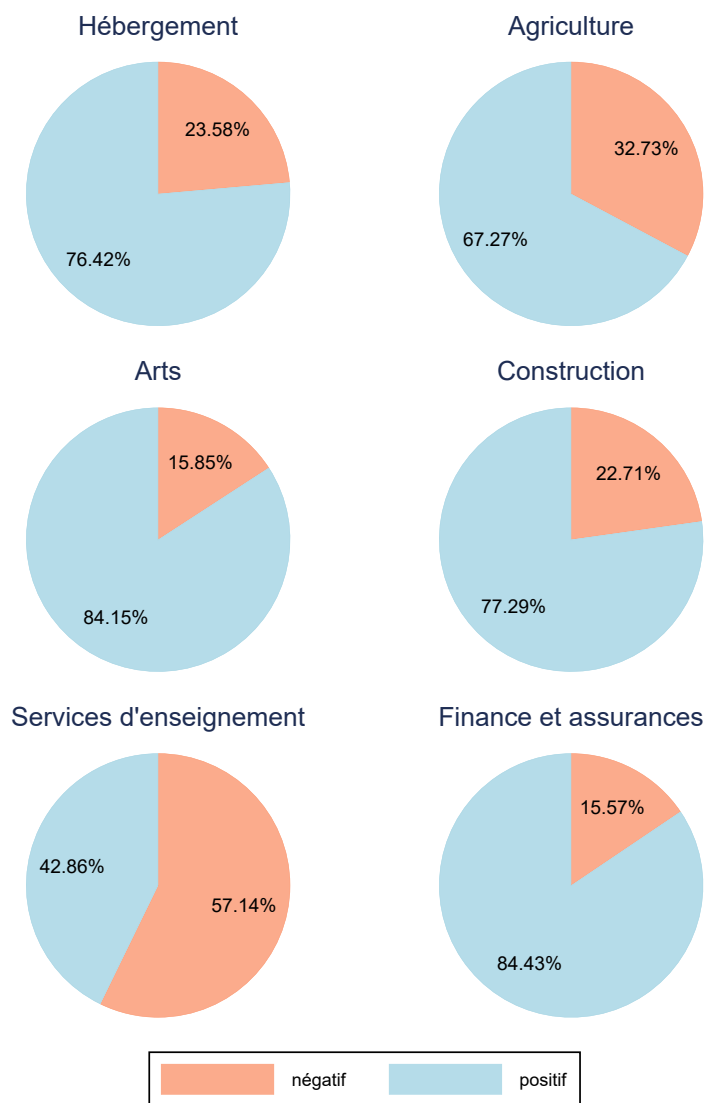
B Nombre d'observations des entreprises selon leurs profits

Secteurs d'activités	Profits positifs		Profits négatifs	
	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage
Hébergement	81	1.14	25	0.86
Agriculture	37	0.52	18	0.62
Arts	69	0.97	13	0.45
Construction	211	2.98	62	2.13
Services d'enseignement	9	0.13	12	0.41
Finance et assurances	911	12.86	168	5.77
Soins de santé	55	0.78	15	0.52
Information	502	7.09	257	8.83
Fabrication	1742	24.59	855	29.38
Extraction minière	1302	18.38	827	28.42
Autres services	52	0.73	19	0.65
Services professionnels	265	3.74	170	5.84
Administrations publiques	22	0.31	39	1.34
Immobilier	488	6.89	137	4.71
Commerce de détail	418	5.90	96	3.30
Transport	299	4.22	37	1.27
Services publics	246	3.47	57	1.96
Gestion des déchets	76	1.07	40	1.37
Commerce de gros	295	4.16	61	2.10
Non identifié	3	0.04	2	0.07
Total	7083	100	2910	100

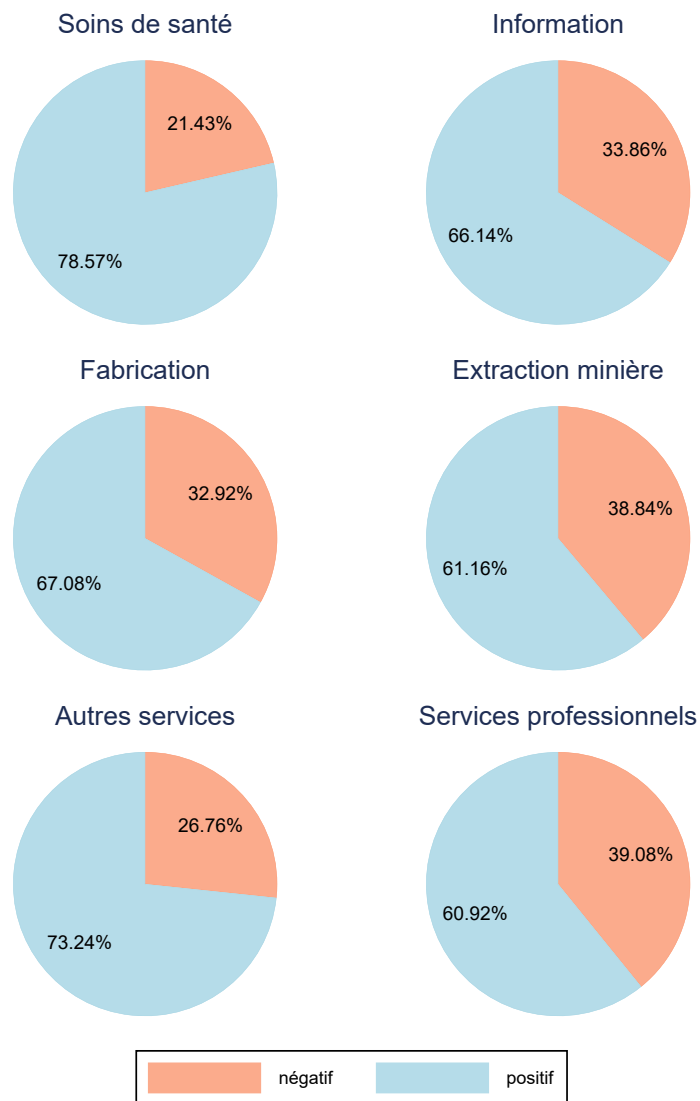
Source : Analyse des données de Compustat au cours de la période 2000-2017

Ce tableau classe les observations par secteur d'activités et selon leurs profits, profits positifs ou négatifs. Nous utilisons le terme « observations » au lieu de « entreprises » parce qu'il peut y avoir plus d'une seule observation pour une entreprise donnée tout au long de la période 2000-2017.

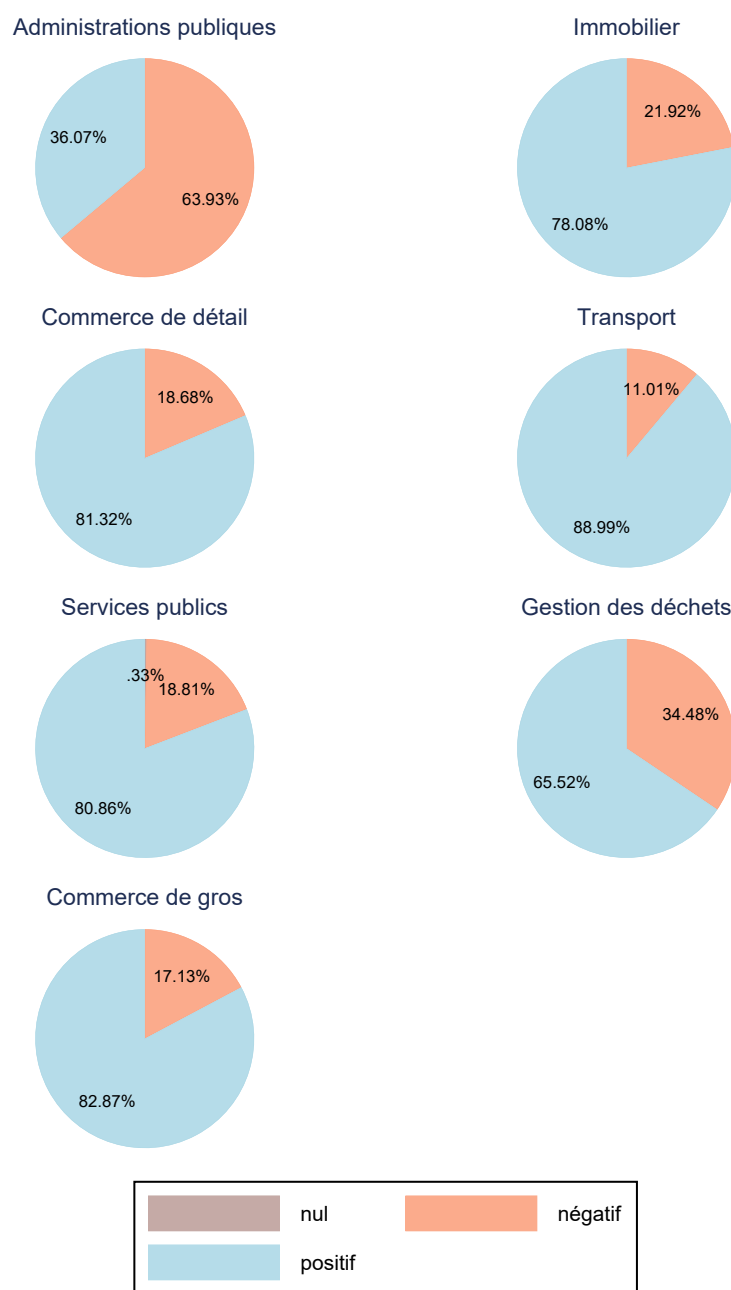
C Distribution des entreprises selon leurs profits dans chaque secteur



Source : Analyse des données de Compustat au cours de la période 2000-2017



Source : Analyse des données de Compustat au cours de la période 2000-2017

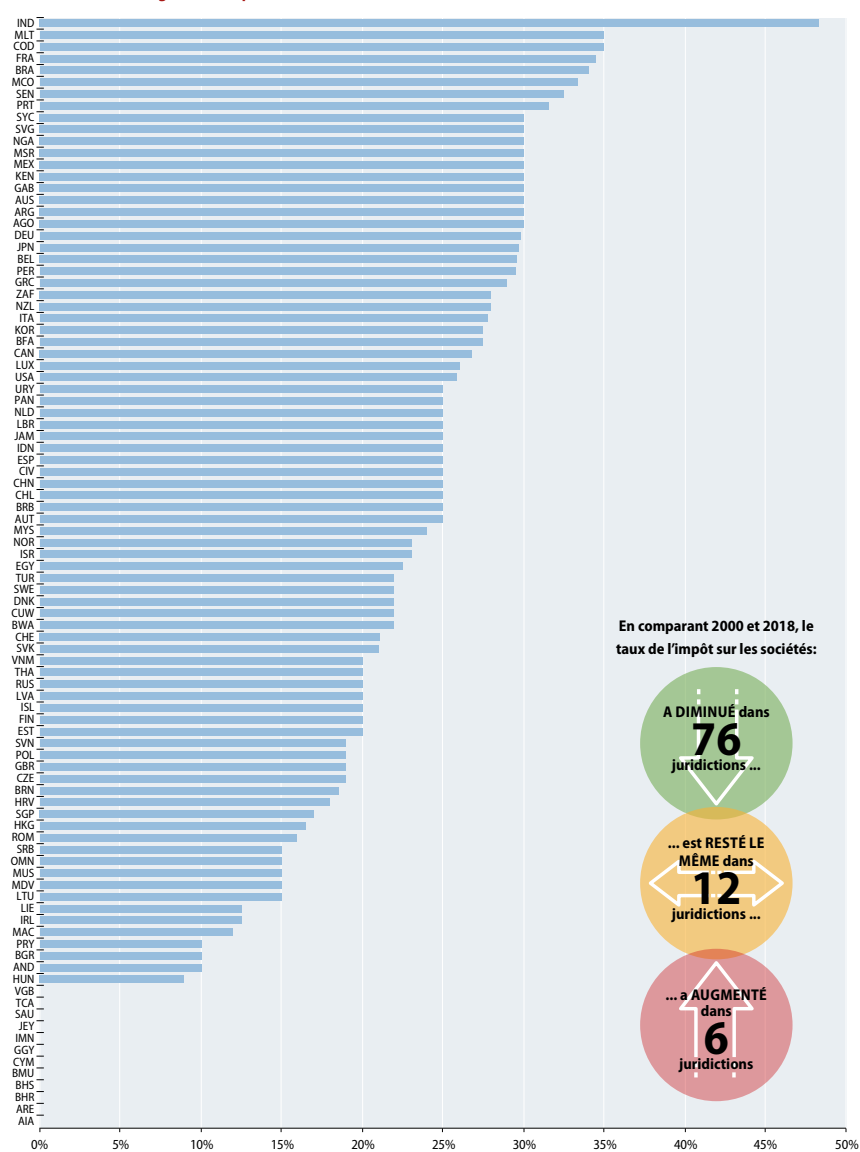


Source : Analyse des données de Compustat au cours de la période 2000-2017

D Taux légaux de l'impôt sur les sociétés

TAUX LÉGAUX DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES DES SOCIÉTÉS · 9

GRAPHIQUE 4 : Taux légaux de l'impôt sur les sociétés, 2018



Source : © OCDE, 2019

E L'évitement fiscal par année selon la méthode standard et la méthode H&S (2018)

Années	Selon la méthode standard	Selon la méthode H&S
2000	-17,36%	-1,17%
2001	-13,75%	-0,13%
2002	-13,02%	-0,45%
2003	-18,93%	-0,76%
2004	-8,15%	-0,90%
2005	-12,85%	-0,98%
2006	-14,56%	-0,97%
2007	-12,09%	-0,92%
2008	-8,64%	-0,54%
2009	-14,07%	-0,41%
2010	-8,65%	-0,59%
2011	-11,82%	-0,57%
2012	-6,56%	-0,50%
2013	-7,88%	-0,46%
2014	-8,02%	-0,46%
2015	-8,45%	-0,21%
2016	-12,37%	-0,37%
2017	-7,33%	-0,44%

Source : Analyse des données de Compustat au cours de la période 2000-2017

F Liste des entreprises canadiennes dans les paradis fiscaux (janvier 2020)

CANADA TRAWLERS LTD.
 Canada Sunflower Co., Ltd.
 SAPPHIRE ENERGY (CANADA) LTD.
 MOSSACK FONSECA & CO. (CANADA) LTD.
 DELTA MANAGEMENT (CANADA) LTD.
 CANADA PRIDE GROUP LIMITED
 PACIFIC CANADA CORPORATION
 CANADA EDUCATION COUNCIL INC.
 CANADA ROTAM INTERNATIONAL COMPANY LIMITED
 GREAT VALLEY (CANADA) LTD.
 CANADA ROTAM ENTERPRISES COMPANY LIMITED
 LOYALTEX APPAREL (CANADA) LIMITED
 CANADA ROTAM VETERINARY COMPANY , LIMITED
 CANADA ROTAM DEVELOPMENTS COMPANY LIMITED
 CIIB CANADA CORP.
 BIG SKY NETWORK CANADA LTD.
 CANADA ALBERTA CORPORATION
 EPL CANADA LIMITED
 AIR CANADA CFM PRODUCT INC.
 CANADA GOLD RESOURCE GROUP LTD.
 CANADA PLARON INTERNATIONAL TRADING LTD.
 CDN CANINVEST (CANADA) INC.
 Trucks in Canada Limited
 Hantec Canada Investments Limited
 CANADA GRANDE LIMITED
 EVERGREEN GROUP (CANADA) LTD.
 CANADA ORIENTAL HOLDINGS LTD.
 CANADA ROTAM CHEMICAL COMPANY LIMITED
 CANADA ROTAM PHARMACEUTICAL COMPANY LIMITED
 CANADA POWER SOURCE CO., LTD.
 Adenium-Solar Japan Canada, Limited
 iVi Capital Canada Inc.
 DELTAMEX CANADA (BAHAMAS) LTD.
 FUTURE CANADA INC.
 Dimplex Canada Inc.
 IBN Canada Holdings Limited
 Palermo Argentaria (Canada) S.A.
 Canada Trading Inc.
 Canada Energy Investments Limited
 QUINN INTERNATIONAL CANADA, S.A
 Canada Silicone Inc.
 CANADA INVEST LTD.
 Resource Relocation Canada Limited
 G.C.A. INVESTMENTS (CANADA) LIMITED
 DELTRAMEX CANADA (BAHAMAS) LTD.
 MASTERS CHOICE CANADA INC.
 KALOWNA CANADA LIMITED
 NORWOOD CANADA LIMITED
 SOLAM CANADA CORP.
 PARSEC CANADA INC
 CANADA IMPORT MARKETING LIMITED
 NAAT PROPERTIES (CANADA) LIMITED

RESOURCE RELOCATION CANADA LIMITED
Canada International Trade Ltd
LAKE CANADA INC.
CANADA CAPITAL INVESTMENTS, INC.
PARTS NET CANADA, INC.
CANADA COMIC BLUE CORPORATION
UPPER CANADA HOLDINGS LTD.
CHESTERFIELD CANADA INC.
Glencore E&P (Canada) Inc.
Petro-Canada Syria Exploration Limited
Petro-Canada Exploration (Libya) Limited
Petro-Canada NANE Ventures Ltd.
Petro-Canada Palmyra Limited
Petro-Canada (Bermuda) Holdings Ltd.
Canada Maritime Limited
AKP Canada, Ltd.
Alcan Canada (Bermuda) Ltd.
CANADA & BAHAMAS ESTATES LIMITED
SHELLEYS (CANADA) LIMITED
BARBADOS CANADA DEVELOPMENT LIMITED
CANADA HOUSE INC.
CANADA CARIB INTERNATIONAL LTD.
ROYAL BANK OF CANADA
AIR CANADA
CANADA TRUST BANK N.V.
RAYTHEON CANADA LIMITED
CORALITA CANADA INVESTMENTS INC.
SPORT SYSTEMS CANADA INC.
CANADA INVESTMENT SRL
CANADA TRUSTCO INTERNATIONAL LIMITED
ALMACO (CANADA) INTERNATIONAL INC.
SUPERSHIP (CANADA) LIMITED
INTERHEALTH CANADA HOLDINGS CORP.
INTERHEALTH CANADA MANAGEMENT LIMITED
PETRO-CANADA IBU INVESTMENT LIMITED
PETRO-CANADA NORWAY INVESTMENT LIMITED
CANADA CHEMICAL (BARBADOS) LTD.
CANADA SQUARE (BARBADOS) LIMITED
152330 CANADA INC.
RALPMET CANADA LLC
Canada Net Investment LLC
8070946 CANADA INC. (MALTA) LIMITED
CANADA TRADE COMPANY LTD
PSP CANADA HOLDING MALTA LTD
PSP Canada International Ltd
CANADA SQUARE (MALTA) P.L.C.
TELECOM HOLDING CANADA (MALTA) LTD
CANADA WATERS HOLDING LIMITED
Alexander & Matthew (Canada) International Co., Ltd
CANADA ROTAM BOTANICAL PESTICIDE COMPANY LIMITED
First Capital Group of Canada Corporation
Canada China Technology Collaboration and Promotion Center Limited
CANADA PRIME INTERNATIONAL COOPERATION CO., LTD
CANADA HOST MOBILE INTERNET GREEN REAL ESTATE CO., LIMITED
Canada Chaoshan Business Entity Investment Group Ltd.

CANADA LI HAO STONE MATERIAL TECHNOLOGY APPLICATION LIMITED
Bennett (Canada) Investment Pte. .Ltd.
Royal Bank of Canada Trust Company (Bahamas) Limited
Royal Bank of Canada Trust Company (Jersey) Ltd
CANADA GREAT SUCCESS INTERNATIONAL LIMITED
HK NOFEMET (CHINA - CANADA - JAPAN) ALUMINIUM CURTAIN WALL ENGINEERING LTD.
AIC Canada (Hong Kong) Limited
MIEP Canada Education Management Limited
EURODOLLAR DEPOSIT CORPORATION (CANADA) LIMITED
HISTORICAL RESEARCH CENTRE (CANADA) LIMITED
CANADA AMERICAN SECURED HOLDINGS LIMITED
ONE HUNDRED FORTY ONE NINE HUNDRED EIGHTY TWO CANADA INC.
CROSS CANADA NETWORK (C C N) INC
ADAIR OIL INTERNATIONAL CANADA INC
WEST COAST/CANADA RESOURCES, INC.
ALLIED ARCHITECTS INTERNATIONAL (CANADA), INC.
LABATT BREWING CANADA HOLDING LTD.
Royal Bank of Canada (Caribbean) Corporation
Petro-Canada (Bermuda/Barbados) Investments Limited
Burlington Resources Canada International Holdings Limited
Canada Maritime Ship Management Ltd.
Canada Life Annuities I Limited
Petro-Canada Management Services Ltd.
THE MERCANTILE BANK OF CANADA INTERNATIONAL N.V.
MEDI-CARE (CANADA) (REG 79336059) HEALTH CARE SERVICES (ARUBA BRANCH)
BAHAMA BANK LTD (EL CANADA MINES COMPANY LTD)
BETHLEHEM STEEL COMPANY (CANADA) LTD.
IMPERIAL LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA, THE
CANADA WIRE AND CABLE (INTERNATIONAL) LIMITED
ROYAL BANK OF CANADA TRUST COMPANY (BAHAMAS) LIMITED
CANADA-BAHAMAS TRUCK LINES LIMITED
INTERBATIONAL FUND OF CANADA LIMITED
BIF INVESTMENTS SERVICES OF CANADA LIMITED
ANGLO CANADA HOLDINGS BAHAMAS LIMITED
EURODOLLAR DEPOSIT CORPORATION (CANADA) LIMITED
TRANS-CANADA PAPER & INK SUPPLY LIMITED
TRANS-CANADA RESOURCES (BAHAMAS) LIMITED
ROYAL BANK OF CANADA FINANCIAL CORPORATION
CANADA TRUST COMPANY (BARBADOS) INC.
IP CANADA PARTNERS (BARBADOS) LTD
THE CANADA LIFE ASSURANCE COMPANY
IBI GROUP PROFESSIONAL SERVICES (CANADA) INC.
ROYAL BANK OF CANADA INSURANCE COMPANY LTD.
SUN LIFE OF CANADA INTERNATIONAL ASSURANCE LIMITED
SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA (BARBADOS) LIMITED
SWISS RE LIFE & HEALTH CANADA
TD CANADA TRUST INSURANCE MANAGERS LIMITED
KIMBERLY CLARK CANADA GLOBAL FINANCE LTD
PETRO-CANADA EURO INVESTMENT LIMITED
INTERHEALTH CANADA GLOBAL SERVICES LIMITED
INTERHEALTH CANADA GLOBAL FACILITIES LIMITED
CANADA CHINA PROPERTY INVESTMENTS (BARBADOS) INC.
IP CANADA PARTNERS (INTERNATIONAL) LTD
INTERHEALTH CANADA GLOBAL PROPERTIES LIMITED
THE CANADA-BARBADOS BUSINESS ASSOCIATION INC.

CARIBBEAN-CANADA EMERGING LEADERS DIALOGUE (BARBADOS) INC.
ROYAL BANK OF CANADA (BARBADOS) LIMITED
ROYAL BANK OF CANADA (CARIBBEAN) CORPORATION
NATIONAL BANK OF CANADA (GLOBAL) LIMITED
UNITED SALES GROUP OF CANADA INC
SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA

Source : <https://offshoreleaks.icij.org/>, janvier 2020

